



# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / DIMANCHE 24 MARS 2024 // N°776 // PRIX 20 DA / Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

ANTONIO GUTERRES  
EN VISITE À LA LISIÈRE  
DE LA BANDE DE GAZA :

« IL EST TEMPS  
DE FAIRE TAIRE  
LES ARMES »

Lire en page 4



SAÏD CHANEGRIHA EN  
VISITE AU COMMANDEMENT  
DE LA GARDE  
RÉPUBLICAINE :

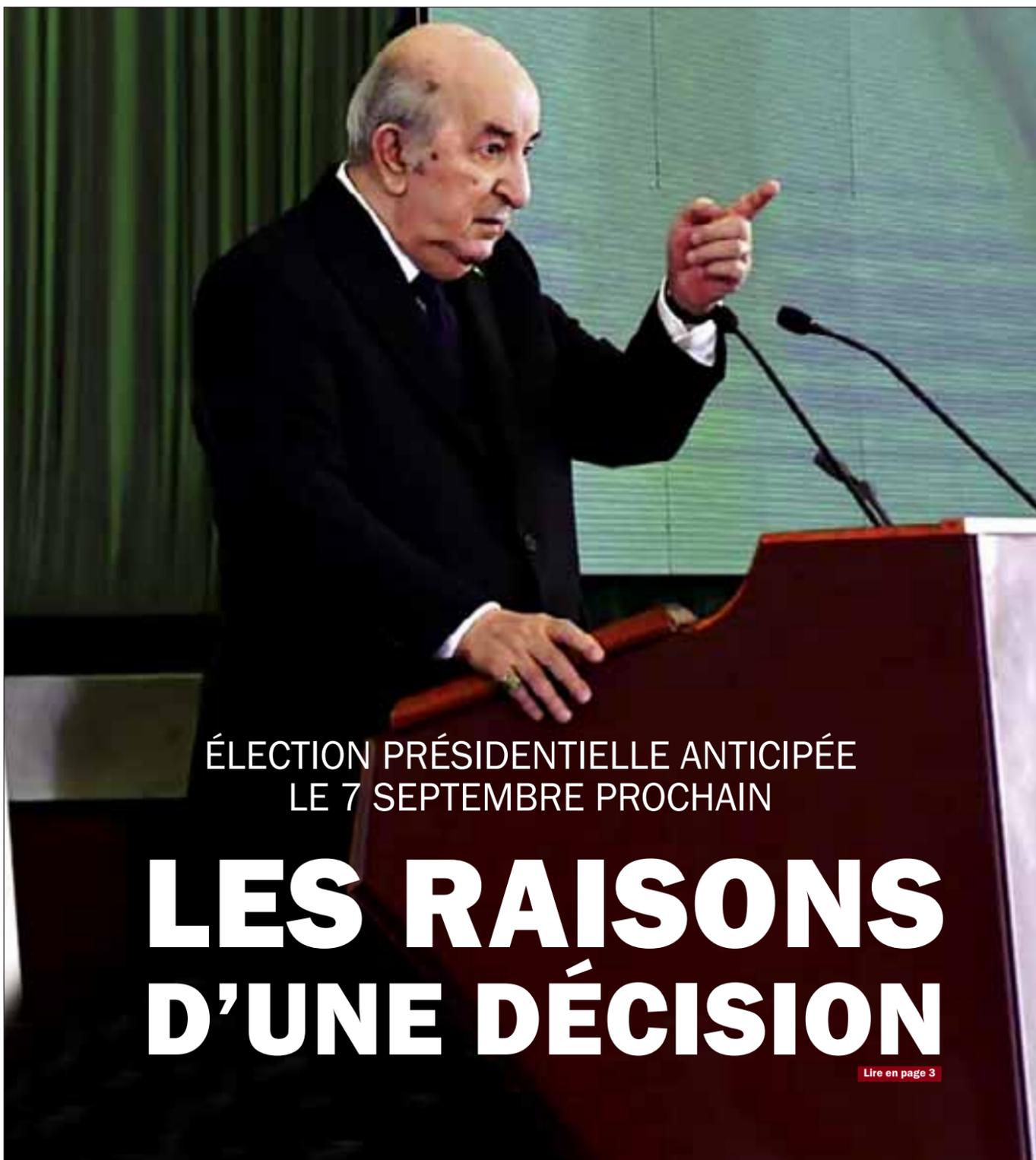
« VOTRE SENS  
DE LA RESPONSABILITÉ  
EST LE GARANT  
DE L'IMMUNITÉ  
SÉCURITAIRE »

Lire en page 16



HUIT DÉCÈS DANS  
UN ACCIDENT DE LA  
CIRCULATION À BÉJAÏA  
LA JUSTICE OUVRE  
UNE ENQUÊTE

Lire en page 2



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE  
LE 7 SEPTEMBRE PROCHAIN

## LES RAISONS D'UNE DÉCISION

Lire en page 3



ATTENTAT TERRORISTE EN RUSSIE

L'ALGÉRIE  
CONDAMNE AVEC  
« LA PLUS EXTRÊME  
VIGUEUR »

Lire en page 4



## LANCEMENT DE LA VENTE DE LA SARDINE À 500 DA/KG DANS PLUSIEURS WILAYAS



La commercialisation de la sardine au prix de 500 DA/Kg, a été lancée, jeudi, à travers les points fixes de vente directe producteur-consommateur, ouverts par le secteur de la pêche et des productions halieutiques dans plusieurs wilayas du pays, dans le cadre de la poursuite de la vente solidaire des produits halieutiques. Le lancement officiel de l'opération au niveau de la poissonnerie d'Alger, en présence de responsables du secteur de la pêche et des pro-

duits halieutiques, a connu une grande affluence des citoyens. Le directeur du contrôle des activités de la pêche, de l'aquaculture et de la régulation du marché au ministère, M. Hentour Abderrahmane, a précisé dans une déclaration à l'APS que le secteur visait à réguler le marché en assurant des produits à des prix abordables et adaptés au mois sacré. A cet effet, l'importation a été autorisée avec des premières quantités étudiées et limitées, qui permettent

de réguler les prix et d'équilibrer le marché, dans plusieurs wilayas, dont 8 tonnes à Alger, 5 tonnes à Annaba et 6 tonnes à Constantine. L'importation est autorisée à certaines périodes de l'année pour réguler les produits et équilibrer le marché, car la période actuelle est caractérisée par le manque de production locale, selon M. Hentour, qui a expliqué qu'"au cours de la période décembre-avril, la production de la sardine avait souffert des intempéries et des courants marins, ayant entraîné une réduction de la production nationale de 2 000 tonnes par mois". Par contre, la période mai-novembre s'est caractérisée par une abondance avec "une production moyenne qui atteint les 6.000 tonnes/mois, permettant d'assurer la stabilité de la vente de la sardine aux alentours de 500 DA/kg sans le besoin d'importer".

## PARLEMENT AFRICAIN : FATEH BOUTBIG À LA TÊTE DE LA COMMISSION DE CANDIDATURE

Le membre de la délégation parlementaire algérienne, Fateh Boutbig, a été désigné, hier président de la Commission de candidatures du Parlement africain. «Les membres du Comité de candidatures se sont réunis, ce samedi, au siège du Parlement africain à Midrand, en Afrique du Sud» indique un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). «Les membres du Comité de candidatures du Parlement africain, représentant les cinq groupes géopo-

litiques, ont désigné le membre de la délégation parlementaire algérienne, le Dr Fateh Boutbig, membre de l'Assemblée populaire nationale et membre du Parlement africain, à l'unanimité en tant que président du comité de candidatures». Il convient de noter que cette session extraordinaire du Parlement africain verra la tenue d'élections pour pourvoir les postes de président du Parlement et de premier et quatrième vice-présidents

## HUIT DÉCÈS DANS UN ACCIDENT DE LA CIRCULATION À BÉJAÏA LA JUSTICE OUVRE UNE ENQUÊTE



Le procureur de la République près le tribunal d'Akbou a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire sur les circonstances de l'accident de la circulation qui s'est produit jeudi sur l'autoroute au niveau de la wilaya de Béjaïa et qui a fait huit (8) morts, a indiqué un communiqué du tribunal. "En application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le procureur de la République

près le tribunal d'Akbou informe l'opinion publique qu'en ce jour, jeudi 21 mars 2024 à 11h00, un grave accident de la circulation s'est produit au niveau de l'autoroute reliant la ville de Béjaïa à l'autoroute est-ouest au lieu-dit village Beziou", lit-on dans le communiqué. L'accident s'est produit entre un taxi de marque Peugeot Expert venant de la ville de Béjaïa et un

camion de marque Daewoo qui était en panne et stationné sur la bande d'arrêt d'urgence. L'accident a causé "le décès de huit personnes qui étaient à bord du taxi", précise la même source. Dans ce cadre, "le parquet de la République a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire sur les circonstances de l'accident, en vue de déterminer les responsabilités", a conclu le communiqué.

## RAPATRIEMENT DE LA FAMILLE DU JOURNALISTE PALESTINIEN WISSAM ABOU ZAID VERS L'ALGÉRIE

La famille du journaliste palestinien Wissam Abou Zaid, correspondant de l'Etablissement public de télévision (ENTV), est arrivée vendredi soir à l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediene, dans le cadre des opérations de rapatriement des familles palestiniennes des territoires occupés qui subissent des agressions sionistes sauvages depuis le 7 octobre dernier.

Le rapatriement de la famille du journaliste Abou Zaid composée de cinq membres (sa femme et quatre enfants) a eu lieu après une étroite coordination entre l'Ambassade d'Algérie au Caire (Egypte) et la Direction de la communication et de l'information et de la coordination auprès du ministère des Affaires Etrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

## ÉTATS-UNIS : TROIS SURVIVANTS APRÈS LE CRASH D'UNE MONTGOLFIÈRE SUR UNE AUTOROUTE

Une rafale de vent a poussé l'aérostat jusqu'à une ligne électrique, la heurtant, avant de s'écraser, selon les informations de la police.

L'accident d'une montgolfière s'écrasant en fin de journée ce mercredi près d'une autoroute à Rochester, aux États-Unis, a été filmé par une caméra du département des transports du Minnesota, comme le rapporte l'agence de presse AP. Alors que le pilote essayait d'atterrir dans un champ, des vents violents ont poussé le ballon d'air contre une ligne

électrique longeant la voie routière, selon les informations préliminaires publiées par la police.

La vidéo montre la nacelle accrocher la ligne électrique, provoquant des étincelles. Le panier abritant les passagers s'est alors séparé de son ballon et est tombé au sol, engendrant un feu de broussailles, qui a été rapidement éteint par les pompiers. En outre, le ballon s'est envolé et a été retrouvé à environ 3,2 kilomètres du lieu de l'accident, où il a atterri dans un champ, selon la police.

## ESPAGNE : UN RÉSEAU ACHÉMINANT DU HASCHICH DEPUIS LE MAROC PAR HÉLICOPTÈRE DÉMANTÉLÉ

La gendarmerie espagnole a annoncé vendredi avoir démantelé un réseau de trafiquants qui acheminait du haschich depuis le Maroc jusqu'en Espagne par des hélicoptères volant de nuit et à basse altitude. Deux hélicoptères ainsi que près de 800 kg de haschich ont été saisis lors de l'opération, et neuf personnes ont été arrêtées dont "deux pilotes experts en vols nocturnes et à

basse altitude", a détaillé dans un communiqué la Garde civile, une force de police à statut militaire. Le matin du 15 janvier, les enquêteurs, qui étaient déjà sur la piste de ces trafiquants, ont repéré un hélicoptère qui quittait la région de Cadix, en Andalousie (extrême sud de l'Espagne), en volant très bas et sans lumière, en direction du Maroc, poursuit le communiqué. L'hélicoptère est entré dans

l'espace aérien marocain où il n'est resté que "quelques minutes", avant de retourner à Cadix. C'est là qu'il a été intercepté à l'atterrissage dans une propriété située dans la localité de Chiclana de la Frontera, précise la Garde civile. Les autorités ont trouvé à l'intérieur de l'engin 30 ballons qui contenaient au total 795 kilos de haschich et ont procédé à l'arrestation de cinq per-

sonnes. Un des malfaiteurs, considéré comme "l'un des responsables les plus importants du réseau, s'est tué dans un accident de voiture alors qu'il tentait de s'enfuir à toute vitesse", indique-t-on de même source. Quatre autres personnes ont été ensuite interpellées à Utrera, non loin de Séville, la capitale de l'Andalousie, et un deuxième hélicoptère, en cours d'aménagement "pour

pouvoir réaliser les "narco-vols", a été saisi, ajoute la Garde civile. Les deux engins avaient été achetés dans des pays d'Europe de l'Est et leurs sièges arrière avaient été retirés afin de laisser l'espace pour acheminer jusqu'à 900 kilos de haschich par voyage. Le Maroc est toujours cité quand il s'agit de trafic de drogue et d'êtres humains vers l'Europe, notamment depuis l'Espagne.

# L'EXPRESS

Quotidien national d'information  
édité par la  
**SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la  
presse Abdelkader safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger  
Tel/FAX Administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION:

**ZAHIR MEHDAOUI**

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur  
de l'administration  
et des finances  
**NOURDINE BRAHMI**  
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA**  
**Alger Bab Ezzouar**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
**L'Entreprise Nationale  
de communication d'Édition  
et de Publicité»  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur  
Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE LE 7 SEPTEMBRE PROCHAIN

# LES RAISONS D'UNE DÉCISION

**La décision d'annoncer la programmation de l'organisation des élections présidentielles à septembre 2024 a suscité débats et polémiques, notamment à l'étranger. Des médias internationaux ont créé des scénarios irréalistes et peu sérieux pour analyser la question.**

**E**n fait, il y a des raisons objectives derrière cette décision, notamment l'appréhension d'un monde plus agité et carrément hostile avant la fin de l'année, avec des élections organisées dans 50 pays dans le monde, notamment aux États-Unis. Ce qui est édifiant, c'est que les États-Unis d'Amérique exportent souvent leurs séismes internes vers le monde, et cette année, la crise aura été plus prononcée, avec une série d'échecs politiques, militaires et géopolitiques qui pousseront Washington à attaquer à droite, à gauche, à s'agiter partout, avec les conséquences du désordre que peut provoquer un éléphant dans un magasin de porcelaine. La décision d'avancer la date de l'élection présidentielle est éminemment motivée par des raisons politiques et géopolitiques, et le monde sera témoin, avant la fin de l'année, d'une crise et d'une détérioration de la situation, ce qui a contraint l'État algérien à organiser des élections avant terme et se préparer, de la sorte, aux transformations qui peuvent survenir alors à tout moment. La lecture des données observables pousse à tout faire pour éviter des variables potentiellement importantes et complexes au niveau régional et international. L'État algérien doit de ce fait anticiper les changements potentiels et se préparer aux conséquences. L'année 2024 sera marquée par de violentes



fluctuations à tous les niveaux, et malheur aux pays fragiles et faibles, car ils seront plus vulnérables aux menées souterraines. Il est de l'ordre de la logique politique et géopolitique que les échecs des États-Unis et d'Israël de 2024 se répercuteront sous forme de puissantes machinations visant à les faire rebondir et à inverser les choses en leur faveur. Une note d'analyse de l'agence presse service (PAS) évoque dans trois axes, les raisons de l'annonce d'avancer l'élection présidentielle à septembre 2024, qui semble « en avoir désarçonné plus d'un ». Le Président de la République, « dans son souci de transparence, a déstabilisé ses adversaires, mais également un peu ses alliés par cette annonce qui semble brutale, dans la forme, mais tellement cohérente dans le fond. « Qui contrôle le timing, contrôle la situation. Le Président Tebboune a toujours été un "maître des horloges", souvent déroutant, mais jamais submergé. Le

premier enseignement de cette annonce d'une élection anticipée est le retour à la normalité, relève l'APS dans une lecture de l'annonce de la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de la tenue d'une élection présidentielle anticipée le 7 septembre 2024. « Les événements de 2019, la présidentielle reportée de juillet 2019, celle « à la hussarde » de décembre 2019, avaient modifié le calendrier électoral algérien et bouleversé les traditions à cause d'événements politiques exceptionnels de par leur gravité.

## PAS DE FAIBLESSE FACE À L'ADVERSITÉ

L'État algérien n'est plus en crise ou en situation d'urgence. Il a reconquis sa stabilité. Ses institutions ont retrouvé leur équilibre. Il a retrouvé son processus décisionnaire. L'agenda électoral est donc re-calibré en fonction de cette norme. De la norme démocratique. De ce

retour à la quiétude constitutionnelle et institutionnelle. Quitte à écourter de son propre mandat, la réflexion présidentielle semble avoir été guidée par ce souci de re-stabilisation de l'édifice de l'Etat. « Le deuxième enseignement est l'éternel retour au peuple. Seul décideur et seul comptable de l'action du Président de la République. Cette annonce est le signe que le Président Tebboune fait confiance à son peuple, aux citoyens et aux électeurs. A leur jugement et à leur lucidité. Certes, certaines voix habituelles ont commencé à échauffer les scénarios les plus absurdes, faute de décoder la boîte noire présidentielle. La parole est libre et la spéculation gratuite. « Sauf que si les ennemis sont désarçonnés, c'est précisément à cause de cette relation charnelle entre un Président et son peuple. Le Président Tebboune n'a jamais eu besoin d'un intermédiaire. D'un filtre. D'une tutelle. Il avait établi, dès le début de son mandat, le langage de la vérité et de la franchise pure avec son peuple. Sans détour. Sans ambiguïté. Quitte à en choquer certains, ou à en bousculer d'autres. C'est le style présidentiel, il est typique au Président Tebboune qui a toujours eu l'audace de sortir des sentiers battus. De parler crûment à son peuple car il l'estime mature et allergique au mensonge politique. C'est dans ce sens qu'il revient à lui, et à lui

seul, de leur adresser sa vision du futur. Quand il le décidera. « Le troisième enseignement est, sans nul doute, le calcul géopolitique. Le dernier sommet du gaz, la gestion des conflits et les mutations géostratégiques et sécuritaires dans la région ont certainement mûri cette réflexion. Influé sur cette annonce. L'Algérie joue une partition serrée qui va conditionner son avenir de Nation face aux nouveaux colonialismes. « Le retour à la stabilité qui a été le souci cardinal du Président Tebboune doit trouver son prolongement dans le message qu'envoie l'Algérie à ses partenaires et à ses ennemis historiques. Il ne faut pas compter sur une fragilité intérieure. Il n'y aura pas de faiblesse face à l'adversité. L'Algérie est prête pour les défis qui la menacent et avancer une présidentielle est le message de cette sérénité retrouvée. « Enfin, le dernier enseignement est, sans conteste, le calme personnel du Président. On ne le soulignera jamais assez, mais l'Algérie a un Président qui travaille. Il a un job à faire et a un seul patron : le peuple. Et tant qu'il n'a pas réalisé ses objectifs entièrement, ses promesses solennelles, ses engagements inébranlables, il demeurera complètement focalisé sur le parachèvement de son pacte avec les Algériens. Avec le citoyen auquel il a redonné la dignité d'être l'arbitre suprême. **I.Med/Agence presse service**

L'ALGÉRIE APPUIE UN VETO SINO-RUSSE CONTRE UN PROJET DE RÉOLUTION US

## Les explications de Amar Bendjama

La Russie et la Chine ont mis leur veto vendredi 22 mars à une résolution américaine à l'ONU soulignant la « nécessité » d'un cessez-le-feu « immédiat » à Gaza, l'ambassadeur russe dénonçant un texte « hypocrite » qui n'appelle pas directement à faire taire les armes. Le projet de résolution américain qui insiste sur la « nécessité d'un cessez-le-feu immédiat et durable » en lien avec la libération des otages, a recueilli 11 voix en faveur, trois voix contre (Russie, Chine et Algérie) et une abstention (Guyana). Les États-Unis avaient déposé à l'ONU un projet appelant à un cessez-le-feu immédiat et durable, rappelant le risque de famine dans l'enclave palestinienne. Jusqu'ici, Washington, principal allié d'Israël, a mis son veto à plusieurs résolutions appelant à des cessez-le-feu. Dans la foulée du scrutin, le président français Emmanuel Macron a annoncé vouloir relancer les discussions au Conseil de sécurité de l'ONU « sur la base du projet de résolution français » pour « un cessez-le-feu immédiat et un accès humanitaire » dans la bande de Gaza. Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations Unies, Amar Bendjama, a affirmé que le projet de résolution américain, rejeté par le Conseil de sécurité, concernant l'agression sioniste contre Gaza, n'était pas à la hauteur des attentes du groupe arabe auxquelles il a toujours donné la priorité, à savoir : un cessez-le-feu immédiat, l'acheminement sans entraves de l'aide humanitaire et le rejet

du déplacement forcé. Bendjama a expliqué que "depuis le début des négociations sur ce projet, il y a plus d'un mois, l'Algérie s'est engagée de bonne foi et a présenté plusieurs propositions pour rendre le texte plus équilibré et acceptable". Il a, également, souligné que l'Algérie "a fait entendre la voix de millions de personnes et d'acteurs humanitaires qui appellent à un cessez-le-feu immédiat", relevant que l'objectif principal était de mettre fin au massacre perpétré par l'occupation sioniste dans la bande de Gaza depuis plus de cinq mois. Sur la teneur du texte américain, le diplomate algérien a affirmé qu'il "n'était pas un message de paix clair, alors qu'il permet l'assassinat de plus de civils palestiniens et ne fournit pas les garanties nécessaires pour empêcher une nouvelle escalade de la

violence", ajoutant que "ce projet équivaut à un permis de poursuivre l'effusion de sang". Bendjama s'est dit particulièrement inquiet de l'invasion sioniste potentielle de Rafah, et a affirmé que cela aurait des "conséquences dévastatrices", précisant que l'Algérie a appelé, dans son projet de résolution, à "un rejet clair de cette attaque par le Conseil de sécurité, mais ce dernier n'a pas réussi à le faire". Amar Bendjama a rappelé que le projet de résolution présenté par l'Algérie le mois dernier, qui a reçu un large soutien et a finalement été rejeté, "aurait pu sauver des milliers de vies s'il avait été adopté". Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations Unies a précisé que "les pays de la région, dont l'Algérie, œuvrent à réaliser la réconciliation entre les Palestiniens, pour l'avenir

de la Palestine et le processus de paix", et que "certaines dispositions du projet de résolution mettent en danger l'avenir de l'Etat palestinien et entravent les efforts en cours pour la réconciliation nationale", car, a-t-il dit, "la construction de l'Etat palestinien nécessite un effort collectif de tous ses citoyens". Il a en outre relevé que l'UNRWA est indispensable pour aider les réfugiés palestiniens et doit continuer à le faire jusqu'à ce que les réfugiés palestiniens puissent retourner en territoire palestinien comme stipulé dans le droit international. Il a également souligné que "toute décision qui entrave le mandat de l'UNRWA ou compromet ses opérations risque d'exacerber la situation humanitaire déjà détériorée", ajoutant qu'"une telle décision est inacceptable". **I.M.A.**

ATTENTAT TERRORISTE EN RUSSIE

## L'Algérie condamne avec «la plus extrême vigueur»

L'Algérie a condamné, avec « la plus extrême vigueur » l'attentat terroriste, « lâche et abject », perpétré contre la Fédération de Russie, a indiqué hier un communiqué du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. «En cette situation tragique, l'Algérie assure la Fédération de Russie de sa solidarité pleine et entière, de même qu'elle exprime ses condo-

léances les plus émues aux familles des victimes et souhaite un prompt rétablissement aux blessés », lit-on dans le communiqué. «Cet attentat terroriste vient rappeler à l'ensemble de la communauté internationale la persistance du fléau du terrorisme, tout comme il vient l'interpeller sur l'obligation qui est la sienne de garder intactes sa vigilance et sa capacité de mobilisation collective pour faire face

à cette menace qui maintient ses capacités de nuisance et de destruction », ajoute la même source. Pour sa part, « l'Algérie réaffirme son entière disponibilité à apporter, en toute détermination et responsabilité, sa contribution à l'action collective de la communauté internationale dans l'œuvre d'éradication de ce fléau dans laquelle elle est engagée », conclut le communiqué. **Y.B.**

**L'Espagne, l'Irlande, Malte et la Slovaquie disposés à reconnaître l'état palestinien**

Dans une déclaration commune rendue publique vendredi passé, l'Espagne, l'Irlande, Malte et la Slovaquie ont annoncé leur disposition à reconnaître l'État palestinien, lorsque des « conditions appropriées » seraient réunies. C'est en marge de la réunion des dirigeants de l'Union européenne tenue jeudi à Bruxelles, que les dirigeants de ces quatre pays se sont concertés autour de ce qui se passe actuellement à Gaza et sur l'avenir de la Palestine. Dans leur déclaration, les quatre dirigeants ont souligné la nécessité urgente d'un cessez-le-feu immédiat à Gaza, de la libération des détenus et d'une augmentation rapide, massive et soutenue de l'aide humanitaire pour les populations qui sont actuellement au bord de l'asphyxie. Ils ont également indiqué que la solution à deux États reste l'unique voie pour instaurer une paix durable dans la région.

B.B.

## Agression sioniste contre Ghaza : le bilan s'élève à 32 142 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 32 142 martyrs et 74 412 blessés depuis le 7 octobre dernier, a indiqué samedi le ministère palestinien de la Santé. Selon la même source, l'armée de l'occupation sioniste a commis 7 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 72 martyrs et 114 blessés. La même source a également indiqué qu'un certain nombre de vic-

times palestiniennes se trouvent encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchent les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

L'avocate générale de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), Tamara Capeta, a estimé, jeudi dernier, que la Cour devrait annuler l'accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable conclu, en 2019, entre l'Union et le Maroc et que les melons et les tomates issus du territoire du Sahara occidental ne doivent pas indiquer sur leur étiquetage le Maroc comme pays d'origine. Selon l'avocate générale Tamara Capeta, la Cour devrait annuler la décision du Conseil portant conclusion de l'accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable avec le Maroc pour plusieurs raisons. « En ne considérant pas le territoire du Sahara occidental et les eaux adjacentes à celui-ci comme étant séparés et distincts de celui du Maroc, le Conseil n'a pas respecté le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental », a-t-elle affirmé dans ses conclusions publiées jeudi. L'avocate générale de la CJUE a souligné, à ce titre, que « l'accord de pêche et le protocole de mise en œuvre méconnaissent l'exigence selon laquelle le territoire du Sahara occidental doit être considéré comme étant "séparé et distinct" de celui du Maroc ». « Cette situation est contraire au principe

d'autodétermination tel qu'interprété par la Cour dans son arrêt de 2016 » dans l'affaire opposant le Front Polisario au Conseil de l'UE, a-t-elle expliqué. En outre, selon l'avocate générale, l'absence d'un traitement séparé des deux territoires peut également avoir des répercussions sur le droit du peuple du Sahara occidental à jouir et à bénéficier de ses ressources naturelles, et ce, compris les ressources halieutiques dans les eaux adjacentes à ce territoire. En janvier 2019, l'Union européenne (UE) et le Maroc ont signé l'accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable ainsi que le protocole de mise en œuvre. Cet accord a été approuvé par le Conseil au nom de l'UE. En juin 2019, le Front Polisario a demandé l'annulation de la décision du Conseil devant le tribunal. Dans sa requête, le Front Polisario a estimé que le Conseil n'a pas respecté le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Suite à cette requête, le tribunal a, dans son arrêt, annulé la décision du Conseil. En 2021, la Commission et le Conseil de l'UE ont chacun formé un pourvoi devant la Cour. L'avocate générale de la CJUE soutient, par ailleurs, que les melons et les

tomates issus du territoire du Sahara occidental doivent comporter dans leur étiquetage une mention du « pays d'origine » reflétant leur provenance de ce territoire et que ces produits ne peuvent pas indiquer le Maroc comme « pays d'origine ». A rappeler que c'est la Confédération paysanne, un syndicat d'agriculteurs français, qui a sollicité l'administration française d'interdire l'importation de melons et de tomates originaires du territoire du Sahara occidental en raison de leur étiquetage trompeur en ce qu'il indique qu'ils sont originaires du Maroc. Assimilant le silence de l'administration française à une décision implicite de rejet, la Confédération paysanne a saisi le Conseil d'Etat français qui a adressé à la Cour de justice différentes questions en interprétation de la réglementation de l'UE. A ce titre, Tamara Capeta rappelle, une nouvelle fois, dans ses conclusions, que l'UE et la communauté internationale considèrent que le territoire du Sahara occidental « jouit d'un statut séparé et distinct par rapport à celui du Maroc ». « A l'instar du code des douanes de l'Union, la réglementation de l'Union en matière d'étiquetage des denrées alimentaires

requiert dès lors d'indiquer le territoire du Sahara occidental comme pays d'origine des melons et des tomates cultivés et récoltés dans ce territoire », a-t-elle indiqué. Ainsi, l'avocate générale considère que l'absence de cette indication « heurterait la position affichée par l'Union sur le territoire du Sahara occidental et méconnaîtrait l'obligation de faire figurer des informations "correctes, neutres et objectives" sur l'étiquetage des denrées alimentaires ainsi que la décision du législateur de l'Union d'exiger une origine unique aux fins de l'étiquetage ». Il s'ensuit, a-t-elle poursuivi, que « la mention du pays d'origine des melons et des tomates ne doit pas désigner un autre territoire que celui du Sahara occidental ». « L'étiquetage de ces produits mentionnant qu'ils sont originaires du Maroc et non pas du Sahara occidental enfreint dès lors le droit de l'Union », a-t-elle soutenu. Selon l'avocate générale, « l'absence de mention du territoire du Sahara occidental comme pays d'origine des melons et des tomates risque de tromper les consommateurs de l'Union dans leurs décisions d'achat ».

APS

ATTENTAT SANGLANT À MOSCOU

# Soupçons sur les commanditaires !

«Après avoir commis l'attaque terroriste, les criminels avaient l'intention de traverser la frontière russo-ukrainienne et avaient des contacts appropriés du côté ukrainien » rapporte l'agence de presse Tass



L'organisation État islamique (EI) a revendiqué dans un communiqué publié sur Telegram l'attentat terroriste qui a visé vendredi passé une salle de concert à Moscou, faisant au moins 115 morts et des dizaines de blessés. Ce samedi le Kremlin a révélé qu'au total onze personnes ont été arrêtées « dont

quatre terroristes directement impliqués dans l'attentat ». Pour l'heure, même si l'organisation État islamique a endossé la paternité de cette attentat, des soupçons quant à l'implication de Kiev ou d'autres services étrangers commencent à sourdre parmi les dirigeants et les populations russes. L'ancien président russe et vice-président du Conseil de sécurité

nationale Dmitri Medvedev a déclaré, dans ce sens justement, que son pays éliminerait les dirigeants ukrainiens si leur implication dans l'attaque sanglante contre la salle de concert est avérée. Kiev s'est évidemment empressé de nier tout lien avec l'attentat. Le conseiller du président ukrainien Mykhailo Podlyak a écrit sur Telegram : « Soyons clairs, l'Ukraine n'a rien à voir avec ces événements ». Washington de son côté, qui a déclaré avoir partagé en mars dernier des informations avec la Russie sur une éventuelle attaque terroriste contre de « grands rassemblements » à Moscou, a dédouané Kiev de tout lien avec cette attaque terroriste. « Kiev n'a rien à voir avec cet attentat »

affirme la Maison Blanche. Mais ce n'est pas l'avis des services de sécurité russes qui ont confirmé ce samedi que les suspects de l'attaque avaient des « contacts » en Ukraine, où ils comptaient fuir. «Après avoir commis l'attaque terroriste, les criminels avaient l'intention de traverser la frontière russo-ukrainienne et avaient des contacts appropriés du côté ukrainien » rapporte l'agence de presse Tass. Qui a intérêt à transformer en ce moment précisément Moscou en terrain d'actes sanglants ? En tout cas seules, les conclusions de l'enquête vont lever le voile sur les tenants et les aboutissants de cet attentat, mais on sait dès à présent à qui profite le crime !

Boualem B.

ANTONIO GUTERRES EN VISITE À LA LISIÈRE DE LA BANDE DE GAZA :

## «IL EST TEMPS DE FAIRE TAIRE LES ARMES »

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, en visite à la lisière de la bande de Gaza, a de nouveau appelé hier à un cessez-le-feu dans l'enclave palestinienne pour mettre fin au « cauchemar » dans ce territoire palestinien au bord de la famine. M. Guterres s'est rendu côté

égyptien de la ville frontalière de Rafah, où il a dit être venu pour attirer l'attention sur la « douleur » des habitants de Gaza, prisonniers d'un cauchemar sans fin ». « Rien ne justifie les attaques horribles du Hamas le 7 octobre. Et rien ne justifie la punition collective subie par le peuple palestinien. Maintenant plus que jamais, il est temps d'un cessez-le-feu humanitaire immédiat », a-t-il lancé. Les affrontements ne connaissent aucun répit à travers la bande de Gaza, notamment dans et autour de l'hôpital al-Chifa de la ville de Gaza (nord), où l'armée d'occupation a débuté une opération avec des dizaines de véhicules blindés sur la base d'informations indiquant, selon elle, que l'hôpital était utilisé par « des terroristes haut gradés du Hamas ». A Rafah, le patron de l'ONU a appelé l'entité sioniste à

prendre un « engagement solide » pour faciliter l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza, où elle est largement insuffisante, selon les agences de l'ONU et des ONG. Outre la situation humanitaire dramatique dans la bande de Gaza, menacée de famine, des inquiétudes croissantes portent sur une éventuelle offensive terrestre israélienne sur Rafah, où s'entassent 1,5 million de Palestiniens. A l'ONU, un projet de résolution au Conseil de sécurité, présenté par les Etats-Unis, n'a pas été adopté vendredi. Depuis le début de la guerre, les Etats-Unis s'étaient opposés à l'utilisation du terme « cessez-le-feu » dans les résolutions onusiennes, bloquant trois textes en ce sens. Ils ont finalement décidé de mettre aux voix ce nouveau texte qui mentionnait « la nécessité d'un cessez-le-feu immédiat et durable »,

mais la Russie et la Chine ont critiqué une formulation ambiguë n'appelant pas directement à faire taire les armes. Un nouveau vote sur un nouveau projet de résolution exigeant un cessez-le-feu « immédiat », préparé par huit des dix membres non permanents du Conseil, est prévu demain. La force occupante impose un siège complet au territoire palestinien depuis le début de la guerre et contrôle strictement l'aide qui arrive principalement depuis l'Égypte via Rafah. Or ces contrôles ont pour effet, selon l'ONU, de réduire le nombre de camions entrant dans le territoire. Pour soulager la population, plusieurs pays organisent des parachutages de vivres et ont ouvert un couloir maritime depuis Chypre vers Gaza. Mais l'aide reste insuffisante face aux besoins des 2,4 millions d'habitants de Gaza.

Y.B.

## Conflit du Sahara occidental : «L'accord de pêche UE-Maroc devrait être annulé»

L'avocate générale de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), Tamara Capeta, a estimé, jeudi dernier, que la Cour devrait annuler l'accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable conclu, en 2019, entre l'Union et le Maroc et que les melons et les tomates issus du territoire du Sahara occidental ne doivent pas indiquer sur leur étiquetage le Maroc comme pays d'origine. Selon l'avocate générale Tamara Capeta, la Cour devrait annuler la décision du Conseil portant conclusion de l'accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable avec le Maroc pour plusieurs raisons. « En ne considérant pas le territoire du Sahara occidental et les eaux adjacentes à celui-ci comme étant séparés et distincts de celui du Maroc, le Conseil n'a pas respecté le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental », a-t-elle affirmé dans ses conclusions publiées jeudi. L'avocate générale de la CJUE a souligné, à ce titre, que « l'accord de pêche et le protocole de mise en œuvre méconnaissent l'exigence selon laquelle le territoire du Sahara occidental doit être considéré comme étant "séparé et distinct" de celui du Maroc ». « Cette situation est contraire au principe

d'autodétermination tel qu'interprété par la Cour dans son arrêt de 2016 » dans l'affaire opposant le Front Polisario au Conseil de l'UE, a-t-elle expliqué. En outre, selon l'avocate générale, l'absence d'un traitement séparé des deux territoires peut également avoir des répercussions sur le droit du peuple du Sahara occidental à jouir et à bénéficier de ses ressources naturelles, et ce, compris les ressources halieutiques dans les eaux adjacentes à ce territoire. En janvier 2019, l'Union européenne (UE) et le Maroc ont signé l'accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable ainsi que le protocole de mise en œuvre. Cet accord a été approuvé par le Conseil au nom de l'UE. En juin 2019, le Front Polisario a demandé l'annulation de la décision du Conseil devant le tribunal. Dans sa requête, le Front Polisario a estimé que le Conseil n'a pas respecté le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Suite à cette requête, le tribunal a, dans son arrêt, annulé la décision du Conseil. En 2021, la Commission et le Conseil de l'UE ont chacun formé un pourvoi devant la Cour. L'avocate générale de la CJUE soutient, par ailleurs, que les melons et les

tomates issus du territoire du Sahara occidental doivent comporter dans leur étiquetage une mention du « pays d'origine » reflétant leur provenance de ce territoire et que ces produits ne peuvent pas indiquer le Maroc comme « pays d'origine ». A rappeler que c'est la Confédération paysanne, un syndicat d'agriculteurs français, qui a sollicité l'administration française d'interdire l'importation de melons et de tomates originaires du territoire du Sahara occidental en raison de leur étiquetage trompeur en ce qu'il indique qu'ils sont originaires du Maroc. Assimilant le silence de l'administration française à une décision implicite de rejet, la Confédération paysanne a saisi le Conseil d'Etat français qui a adressé à la Cour de justice différentes questions en interprétation de la réglementation de l'UE. A ce titre, Tamara Capeta rappelle, une nouvelle fois, dans ses conclusions, que l'UE et la communauté internationale considèrent que le territoire du Sahara occidental « jouit d'un statut séparé et distinct par rapport à celui du Maroc ». « A l'instar du code des douanes de l'Union, la réglementation de l'Union en matière d'étiquetage des denrées alimentaires

requiert dès lors d'indiquer le territoire du Sahara occidental comme pays d'origine des melons et des tomates cultivés et récoltés dans ce territoire », a-t-elle indiqué. Ainsi, l'avocate générale considère que l'absence de cette indication « heurterait la position affichée par l'Union sur le territoire du Sahara occidental et méconnaîtrait l'obligation de faire figurer des informations "correctes, neutres et objectives" sur l'étiquetage des denrées alimentaires ainsi que la décision du législateur de l'Union d'exiger une origine unique aux fins de l'étiquetage ». Il s'ensuit, a-t-elle poursuivi, que « la mention du pays d'origine des melons et des tomates ne doit pas désigner un autre territoire que celui du Sahara occidental ». « L'étiquetage de ces produits mentionnant qu'ils sont originaires du Maroc et non pas du Sahara occidental enfreint dès lors le droit de l'Union », a-t-elle soutenu. Selon l'avocate générale, « l'absence de mention du territoire du Sahara occidental comme pays d'origine des melons et des tomates risque de tromper les consommateurs de l'Union dans leurs décisions d'achat ».

APS

POUR ÉVITER LE DÉPLACEMENT DES PATIENTS

# La création de nouveaux pôles de santé au programme du gouvernement

**Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a affirmé, jeudi dernier, la volonté de son secteur de créer de nouveaux pôles de santé afin d'éviter aux patients la peine de se déplacer, notamment pour les régions du Sud.**

Répondant à une question sur la stratégie du secteur pour réduire les cas d'atteinte du cancer, lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, Saihi a précisé que son secteur œuvrait à "créer de nouveaux pôles de santé pour épargner aux patients la peine de se déplacer, notamment pour les régions du Sud", ajoutant que l'Etat "déploie de grands efforts pour assurer une meilleure prise en charge sanitaire aux citoyens et veille à assurer une répartition équitable des structures de santé sur l'ensemble du territoire national".

A cet égard, il a fait savoir que 146 médecins du Sud sont en cours de formation dans plusieurs spécialités pour remédier au manque.

Le ministre a fait savoir que "47.000 cas de cancer par année", relevant "l'organisation de campagnes de dépistage précoce de cette maladie, en assurant au patient une meilleure prise en charge au niveau de 20 centres anti-cancer (CAC) à travers le pays, ainsi que d'autres centres qui seront ouverts prochainement, outre l'appui des hôpitaux qui compte plus de 240 lits au niveau de leurs services de cancérologie, et l'ouverture de plus de 45 services de chimiothérapie, en attendant d'atteindre prochainement le nombre de 53 services à travers l'ensemble du territoire national. A une question sur le manque de structures sanitaires dans la wilaya de Djelfa, notamment dans la spécialité mère-enfant, le ministre a précisé que la cou-



verture sanitaire spécialisée en la matière "est assurée dans les deux wilayas déléguées de Messaad et d'Aïn Oussara, avec une capacité d'accueil totale de 70 lits, outre plusieurs infrastructures sanitaires dont a bénéficié la wilaya dans le cadre du programme du président de la République, qui permettront une prise en charge de la santé mère-enfant, ainsi que d'autres spécialités".

Le ministre dira à cet effet que la volonté du secteur à remédier à toutes les lacunes enregistrées au cours des dernières années, et ce, en application des instructions du président de la République et en concrétisation de ses engagements en la matière.

Quant à l'état du secteur dans la wilaya

de Saïda, M. Saihi a fait état de "deux projets pour la réalisation de deux hôpitaux, dont un public avec une capacité de 400 lits qui deviendra un établissement hospitalier spécialisé (EHS), et l'autre spécialisé dans la prise en charge de la santé mère-enfant avec une capacité de 240 lits".

Il a rappelé ainsi qu'"avant 2019, la wilaya ne disposait que de deux établissements hospitaliers, raison pour laquelle le secteur a décidé cette année de créer et de mettre en service trois nouveaux établissements publics hospitaliers (EPH) à El Hassasna, Sidi Boubekeur et Youb, en sus de nouveaux projets pour la réalisation de trois hôpitaux".

R.S.

148E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE (UIP)

**BOUGHALI À LA TÊTE D'UNE DÉLÉGATION PARLEMENTAIRE DES DEUX CHAMBRES**

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, prend part, à la tête d'une délégation des deux chambres du Parlement, aux travaux de la 148e assemblée générale de l'Union interparlementaire (UIP) et aux réunions connexes, prévues à partir de vendredi à Genève, annonce un communiqué de l'APN.

Ces travaux, qui se poursuivront jusqu'au mercredi prochain, constitueront "une occasion importante pour la délégation parlementaire algérienne d'examiner les moyens de renforcer la coopération parlementaire avec les États membres de l'UIP mais aussi pour défendre les positions de l'Algérie vis-à-vis des différentes questions sur la scène internationale", souligne le communiqué.

Le réseau parlementaire du Mouvement des non-alignés (MNA) tiendra sa 3e réunion en marge de ces travaux, avec la participation d'une délégation de l'APN, ajoute la même source. Le Conseil de la nation sera représenté par son vice-président, Ahmed Kherchi, ainsi que les sénateurs Fouzia Benbadis, Abderrahmane Guenchouba et Kamel Khelifati. Quant à la délégation de l'APN participant à la réunion du réseau parlementaire du MNA, elle comprend les députés Ali Tarbagou, Soumia Belkacem et Khadidja Belkadi, conclut la même source.

R.N.

## OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

# L'ONM développe plusieurs projets avec des entreprises locales

L'Office national de la météorologie (ONM) développe plusieurs projets avec des entreprises locales et des chercheurs d'universités algériennes afin de répondre à ses besoins en matière de surveillance et d'observation, a indiqué le Directeur général (DG) de l'Office, Brahim Ihadadene. Dans une déclaration à la presse, en marge d'une cérémonie organisée jeudi par l'Office au niveau de son siège à l'occasion de la célébration de la Journée météorologique mondiale (23 mars), Ihadadene a affirmé que l'ONM fait appel à des compétences nationales au

niveau des entreprises ou des universités pour répondre à ses besoins en matière de surveillance et d'observation afin de donner aux citoyens et aux établissements économiques des informations plus précises et fiables sur les conditions météorologiques. Il dira que le laboratoire relevant de l'Office collabore avec des chercheurs universitaires et des start-up pour lancer de nouveaux instruments de mesure adaptés aux besoins définis selon les spécificités du pays. Parmi ces projets figure un pluviomètre développé par la start-up relevant de

l'incubateur de l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB) Inovate Electra Tech (titulaire d'un brevet d'invention de l'Institut national algérien de la propriété industrielle), qui permet d'obtenir des statistiques précises sur la pluviométrie, selon les explications fournies à l'APS par le propriétaire de l'entreprise, Aissa Abdeldjalil Akdif. Les statistiques obtenues par cet appareil, développé localement avec un taux d'intégration de 80%, permettent de réaliser une étude détaillée sur la pluviométrie à l'échelle nationale,

ainsi que des études de faisabilité pour les petits barrages, a ajouté M. Akdif. La start-up a également développé un appareil de mesure de la pression atmosphérique, avec un taux d'intégration de près de 80%, lequel permet d'améliorer les prévisions météorologiques et d'aider à l'atterrissage des avions en cas de brouillard ou de faible visibilité, a-t-il ajouté. La société DEO Electronique a de son côté fabriqué un enregistreur de données météorologiques, qu'elle a commencé à produire dans son usine de Sétif avec un taux d'intégration de

95%, selon les explications fournies par l'ingénieur systèmes intégrés au sein de l'entreprise, Amine Feghoul, qui a souligné que cet appareil était actuellement utilisé par plusieurs sociétés nationales comme Sonatrach, Sonelgaz et l'Algérienne des eaux (ADE). En outre, l'ONM développe, en collaboration avec le Laboratoire de géo-environnement de l'USTHB, une technique de mesure du niveau de l'eau et de la mer au moyen d'un capteur de distance, selon les explications fournies.

R.N.

## CAISSE NATIONALE DES RETRAITES (CNR)

# Plusieurs avantages s'offrent à la communauté nationale à l'étranger

La Caisse nationale des retraites (CNR) a indiqué, jeudi, que l'adhésion volontaire des membres de la communauté nationale à l'étranger au système national de retraite leur ouvrirait droit à plusieurs avantages. Dans une vidéo explicative sur cette procédure, la CNR a précisé que "l'adhésion volontaire au système national de retraite pour les membres de la communauté nationale exerçant une activité professionnelle hors du territoire national leur ouvre

droit à une pension ou une allocation de retraite, et permet aux concernés ainsi qu'à leurs ayants droit de bénéficier d'une couverture sociale comme le remboursement des médicaments et le congé de maternité". Pour les conditions d'adhésion, les personnes intéressées "doivent avoir la nationalité algérienne, être inscrites auprès des représentations diplomatiques et consulaires algériennes à l'étranger, exercer une activité professionnelle salariée ou analogue

et/ou une activité professionnelle soumise au régime de non salarié, être âgées de moins de 55 ans à la date d'adhésion et ne doivent pas être soumises à l'adhésion obligatoire au système national de retraite", a expliqué la même source. L'inscription se fait via le portail électronique <https://teledclaration.cnas.dz>, et à travers le dépôt d'un dossier (papier ou électronique) constitué d'une copie de la carte d'enregistrement au consulat,

d'un extrait de naissance, d'une copie de la première page du passeport et d'un document attestant de la situation professionnelle de l'intéressé, a ajouté la CNR. Le paiement de la cotisation "se fait tous les trois (3) mois par carte bancaire internationale en devise convertible sur un compte bancaire ouvert au profit de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS)", précise la CNR.

R.S.

TIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

## L'ALGERIAN DIGITAL SUMMIT DU 23 AU 25 AVRIL PROCHAIN À ALGER

L'Algerian Digital Summit, fruit de la convergence du Digital African Summit et d'ICT Maghreb, et qui intègre désormais l'événement ALVTIC du Groupe Télécom Algérie (GTA), se tiendra du 23 au 25 avril à Alger. "Après la fusion réussie du Digital African Summit et du ICT Maghreb, l'Algerian Digital Summit prend forme, intégrant également l'événement ALVTIC organisé par le Groupe Télécom Algérie", indique le Groupe Algérie Télécom, précisant que cet événement technologique "promet d'être une plateforme intégrée et dynamique pour catalyser l'innovation et la collaboration au service de l'avancement numérique du continent africain". L'Algerian Digital Summit se veut, selon ses organisateurs, "une vitrine complète et intégrée, offrant une expérience unique aux acteurs du secteur des TIC et des télécommunications". La contribution d'ALVTIC apporte "une lumière particulière sur les avancées les plus récentes dans le domaine des télécommunications, offrant un aperçu exhaustif des développements technologiques en Afrique". L'événement, qui se tiendra au palais de la Culture Moufdi-Zakaria, rassemblera notamment les professionnels des télécommunications, les startups et entrepreneurs, les investisseurs et capitalistes ainsi que les académiques et chercheurs. L'organisation de conférences et ateliers, animés par des experts en technologie sur des thèmes couvrant les dernières tendances en TIC, l'innovation, l'entrepreneuriat et le financement de projets, sont aussi au programme. R.E.

ENTREPRISES INDUSTRIELLES À L'ARRÊT

# Mise en place d'un groupe de travail en vue de leur relance

**Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, vient d'annoncer l'installation d'un groupe de travail en coordination avec les groupes industriels et les holdings publics relevant du secteur, chargé d'examiner minutieusement la situation de chaque entreprise ou unité industrielle économique à l'arrêt en vue de proposer des solutions pour relancer leurs activités.**

Répondant, jeudi dernier, à des questions orales lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), Aoun a précisé que la relance des entreprises et des unités industrielles publiques à l'arrêt qui connaissent de grandes difficultés constituait un "véritable défi" pour son secteur, étant "un axe important et une priorité". Le ministre a fait savoir que son département ministériel avait installé un groupe de travail en coordination avec les groupes industriels et les holding publics relevant de son secteur, chargé d'examiner minutieusement la situation de chaque entreprise ou unité industrielle économique à l'arrêt, puis de proposer des solutions pour les relancer, à travers notamment le maintien de la même activité avec des solutions opérationnelles. Il est aussi envisagé la possibilité de changer d'activité et de se tourner vers des domaines prometteurs, en concluant des partenariats public-public (entre les entreprises appartenant au même groupe ou entre les groupes industriels relevant du secteur industriel ou d'autres secteurs), mais aussi d'ouvrir le capital de l'entreprise. En



réponse à une question sur les raisons de la non récupération des biens immobiliers abandonnés le long du littoral dans différentes communes de la capitale, à l'instar d'Husseïn Dey, Mohamed Belouizdad et El Harrach, il a expliqué que le dossier de la relance des unités et des usines sises dans ces communes "bénéficie d'un suivi quotidien par les services de son secteur, qui s'attellent à les examiner, cas par cas, en tenant compte de leur envi-

ronnement urbain et leur impact sur l'environnement". En réponse à une autre question sur les délais du parachèvement de la construction et de l'aménagement de la zone industrielle de Hjar Merakeb dans la commune d'Aïn Regada (wilaya de Guelma), le ministre a fait savoir que l'aménagement de cette zone sera fera après la levée du gel sur l'enveloppe financière de cette opération. Répondant à une question au sujet de la réalisation d'une minoterie

dans la wilaya d'El Meniaa, Ali Aoun a affirmé qu'il y a un mois, des instructions ont été données au complexe Agrodiv pour réaliser la minoterie dans la wilaya, rappelant à cette occasion, que les pouvoirs publics ont pris en 2017 des mesures restrictives sur l'activité des minoteries, après avoir constaté la saturation du marché par cette denrée, ayant atteint 300% de la couverture des besoins nationaux. R.E.

AFIN DE RÉGULER LE MARCHÉ

## Début de la vente de la sardine à 500 DA/Kg dans plusieurs wilayas

La commercialisation de la sardine au prix de 500 DA/Kg, a été lancée, jeudi dernier, à travers les points fixes de vente directe producteur-consommateur, ouverts par le secteur de la pêche et des productions halieutiques dans

plusieurs wilayas du pays, dans le cadre de la poursuite de la vente solidaire des produits halieutiques. Le directeur du contrôle des activités de la pêche, de l'aquaculture et de la régulation du marché au ministère, Hentour Abderrahma-

ne, a précisé dans une déclaration à l'APS que le secteur visait à réguler le marché en assurant des produits à des prix abordables et adaptés au mois sacré. L'importation a été autorisée avec des premières quantités étudiées et

limitées, qui permettent de réguler les prix et d'équilibrer le marché, dans plusieurs wilayas, dont 8 tonnes à Alger, 5 tonnes à Annaba et 6 tonnes à Constantine.

L'importation est autorisée à certaines périodes de l'année pour réguler les produits et équilibrer le marché, car la période actuelle est caractérisée par le manque de production locale, selon Hentour, qui a expliqué qu'"au cours de la période décembre-avril, la production de la sardine avait souffert des intempéries et des courants marins, ayant entraîné une réduction de la production nationale de 2000 tonnes par mois". Par contre, la période mai-novembre s'est caractérisée par une abondance avec "une production moyenne qui atteint les 6.000 tonnes/mois, permettant d'assurer la stabilité de la vente de la sardine aux alentours de 500 DA/kg sans le besoin d'importer". Selon M. Hentour, la hausse des prix de la sardine, de manière générale, est due à l'augmentation de sa consommation et de la densité de la population, mais aussi au changement du mode de consommation, en ce sens que le poisson arrive même aux wilayas de l'extrême Sud, grâce à l'amélioration des réseaux de froid et de transport frigorifique. N.S.

INVESTISSEMENT

## Retrait du document d'extrait cadastral via la plateforme "El Aakar"

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a salué, jeudi, les efforts de la Direction des domaines en matière de numérisation de son secteur, notamment le retrait électronique du document d'extrait cadastral directement via la plateforme numérique "El Aakar". Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), Faïd a déclaré, en réponse à une question sur la lenteur des procédures des conservations foncières qui continuent d'exiger le document d'extrait cadastral lors du dépôt des actes de transfert de propriété, que "la plateforme numérique dénommée +El Aakar+ avait été mise à la disposition des opérateurs concernés à travers plusieurs wilayas pour le retrait électronique de ce document". Le ministre a précisé que

le nombre de demandes de ce document sur la plateforme, en sus d'autres documents, a dépassé les 300.000, ce qui permet "d'assurer un service public de qualité et de réduire la charge sur les clients", a-t-il ajouté, soulignant que le ministère comptait introduire davantage de facilités afin de simplifier les procédures.

Faïd a souligné que l'exigence de ce document était une question purement juridique et que cette obligation ne peut être revue qu'"à travers la révision du système juridique régissant le processus de la publicité foncière et du cadastre de manière complète et approfondie". A une question sur "le retard accusé dans le traitement des dossiers des citoyens déposés au niveau des services de la conservation foncière et du

cadastre de la wilaya de Ghardaïa", le ministre a précisé que les dossiers d'enquête foncière dans le cadre de la loi (07-02) étaient "des dossiers complexes nécessitant un certain temps pour enquêter et vérifier les droits qui y sont liés, car les droits patrimoniaux anciens exigent des recherches approfondies". Faïd a affirmé que ses services s'étaient employés au suivi des procédures du déroulement de l'enquête conformément à la législation et à la réglementation en vigueur dans ce domaine, et que tous les dossiers rejetés avaient été assortis de décisions de rejet, établies sur la base de dispositions légales qui sont notifiées aux personnes concernées conformément à la législation en vigueur. N.S.

N.S.

N.S.

JIJEL: TERMINAL À CONTENEURS DU PORT DE DJENDJEN

# Mise en service de la première tranche

L'objectif est de faire du port de Djen Djen un hub maritime ou un port de transbordement au regard de sa capacité avec l'achèvement du terminal à conteneurs en 2025 d'accueillir des navires de gros tonnage, notamment pouvant transporter 200.000 tonnes.

Le ministre des Transports, Mohamed El-Habib Zahana a affirmé jeudi à Jijel que la première tranche du terminal à conteneurs du port de Djen Djen sera mise en service "à la fin du mois de juin prochain conformément aux délais contractuels convenus". Dans une déclaration à la presse au port de Djen Djen, le ministre a souligné que "le projet du terminal à conteneurs a accusé du retard de plusieurs années dans sa réalisation (les travaux lancés en 2015 s'étaient arrêtés en 2019) et a été dernièrement relancé (courant 2024) et la première tranche sera réceptionnée fin juin prochain conformément aux délais contractuels convenus". Il a ajouté que les autorités supérieures du pays accordent une grande importance pour ce projet "de haute valeur économique étant un des centres logistiques importants dont l'Algérie est fière", affirmant "avoir donné aux responsables du projet des instructions fermes pour le livrer intégralement dans les délais contractuels (fin 2025) ou même les réduire". Le premier quai du terminal à conteneurs s'étend sur 320 mètres avec une profondeur de 14 mètres lui permettant



d'accueillir les navires chargés de plus de 6.000 conteneurs. Les travaux sont assurés par la société sud-coréenne Daewoo et la société algérienne Meditram des travaux maritimes, selon le PDG du port de Djen Djen, Abdeslam Bouab, qui a indiqué que la réception du projet en entier est prévu pour "le mois de septembre 2025" ce qui permettra à ce port de "devenir un portail sur le monde" avec un quai de 17 mètres de profondeur capable d'accueillir les plus gros navires au monde. Sur un autre chapitre, M. Zahana a donné des ins-

tructions à tous les directeurs des transports du pays pour achever toutes les études relatives aux projets du secteur avant la fin du semestre en cours afin de mobiliser les enveloppes financières nécessaires à la phase de concrétisation de ces projets. Au cours de son inspection de l'aéroport Farhat Abbas à Taher en compagnie du wali de Jijel, Ahmed Meguellati, le ministre a insisté sur la nécessité d'intensifier les efforts pour réduire les délais d'accueil des voyageurs dans les aéroports en simplifiant les procédures et ce, en coord-

ination avec tous les intervenants dont la police des frontières et les douanes algériennes afin d'accueillir l'été prochain les membres de la communauté algérienne résidant à l'étranger dans les meilleures conditions. Il a également mis l'accent sur la nécessité d'adopter un mode "gestion efficient" de l'ensemble des espaces relevant des infrastructures de transport (aéroports, ports, gares routières et gares ferroviaires) pour mieux les rentabiliser.

R.R

## SÉTIF LE GROUPE SONELGAZ LANCE LA PRODUCTION DE DÉTECTEURS DE CO

Le groupe Sonelgaz a lancé l'opération de production de détecteurs de monoxyde de carbone (CO) au niveau de l'unité de production des équipements électriques et gaziers à Sétif, a indiqué, jeudi, le groupe. Le groupe a montré, dans une vidéo informative, le lancement de l'opération de production des détecteurs de monoxyde de carbone (CO) au niveau de l'unité de production des équipements électriques et gaziers de Sétif et qui seront installés gratuitement dans les foyers des citoyens, conformément aux instructions des pouvoirs publics, précise la société. Le Président-directeur général (P-dg) de la Société algérienne des industries électriques et gazières, Youcef Defdar a indiqué, dans cette vidéo, que sa société a entamé la 1ère étape de cette opération et qui porte sur la production de 5 millions de détecteurs, et ce en application des instructions de la Sonelgaz, conformément aux directives des pouvoirs publics visant à produire 15 millions d'appareils en vue de leur installation dans les des foyers. M. Defdar a en outre souligné que la Société algérienne des industries électriques et gazières procédera à l'installation des machines pour la fabrication des détecteurs entièrement au niveau de l'unité. La production sera lancée avec un taux d'intégration estimé à 52%, a précisé le même responsable qui a appelé les opérateurs économiques à contribuer à l'augmentation du taux d'intégration à plus de 90% auquel la société aspire à atteindre début 2025.

APS

M' SILA : BÉNÉVOLAT DES JEUNES PENDANT LE RAMADHAN

## Lancement de l'initiative « Bravo aux jeunes ! »

Le président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a affirmé mardi après-midi à Boussaâda (M'sila) que l'objectif de l'initiative "Bravo aux jeunes !" lancée par le CSJ durant le mois de Ramadhan est de "développer et d'organiser l'activité de sensibilisation". Dans une déclaration à la presse

après sa visite au siège de l'association des Amis de la ville de Boussaâda, M. Hidaoui a indiqué que sa visite aux initiatives de bénévolat des jeunes durant le mois de Ramadhan dans plusieurs wilayas se veut un encouragement à ses activités, invitant les membres du CSJ à se rapprocher davantage des jeunes. Il a

également considéré que la large participation des jeunes de toutes les wilayas à ses initiatives et leur encadrement des restaurants de rupture du jeûne destinés aux voyageurs et démunis, témoignent de leur conscience et leur sens de solidarité. Hidaoui a ajouté que les rencontres qu'il tient avec les repré-

sentants et délégués locaux du CSJ permettent de sortir avec des propositions et idées pour le développement du volontariat à transmettre par les membres du CSJ. Le président du CSJ a visité, en compagnie du wali de M'sila, Nedjmeddine Tiar et du wali délégué de Boussaâda Riyadh Benahmed, plusieurs restau-

rants servant des repas f'tour dans les deux villes de Boussaâda et M'sila. Hidaoui a poursuivi sa tournée en visitant plusieurs autres initiatives de l'association "Ifaâlou El Khier" et prendra part au f'tour collectif organisé à la Kalaâ des Béni Hammad dans la commune de Maâdid.

APS

TOURISME SAHARIEN :

## Riches programmes en prévision des vacances scolaires du printemps

Les opérateurs du secteur touristique dans les régions sahariennes ont tracé plusieurs programmes en prévision des vacances scolaires du printemps, coïncidant avec le mois sacré du Ramadhan, d'autant que ces régions connaissent une grande dynamique touristique lors de cette période. Outre l'introduction de nouveaux circuits, plusieurs agences de tourisme ont pris des mesures à même de réussir cette saison, qui a commencé en octobre dernier et se poursuivra jusqu'à la fin avril, et ce à travers la diversification de leurs programmes et l'amélioration des prestations tout en proposant des tarifs compétitifs et accessibles aux touristes. Dans une déclaration à l'APS, un responsable au Touring Club Algérie (TCA), Reda Ammar, a fait savoir que son établissement ne ménageait aucun effort pour contribuer à la création d'une destination touristique par excellence, estimant que le tourisme

saharien jouait un rôle pivot dans réalisation de cet objectif, après le tourisme balnéaire et les stations thermales. Pour assurer le succès de cette saison, un programme riche a été tracé, comprenant des circuits touristiques variés, notamment dans les régions de Djanet, Tamanrasset, Timimoune, Béchar, Beni Abbes et Taghit, ainsi que d'autres régions touristiques historiques, culturelles, religieuses, archéologiques et naturelles à Ghardaïa et Biskra. Selon le même responsable, l'établissement organise des excursions touristiques les week-ends et pendant les vacances de printemps à des prix compétitifs, tout en assurant tous les services, les installations d'hébergement et les guides touristiques. M. Reda Ammar a appelé les opérateurs touristiques à diversifier les projets touristiques en prenant également en charge la réalisation d'installations complémentaires telles que des espaces de divertis-

sement et de détente, ainsi que des infrastructures pour la pratique de différentes disciplines sportives. Pour sa part, l'expert en tourisme et SG de la Fédération algérienne des experts touristiques, Saïd Boukhelifa, a estimé que "la destination touristique Algérie est une destination saharienne par excellence" compte tenu de la forte demande sur cette destination. M. Boukhelifa a insisté sur la prise en charge de ce type de tourisme, au regard au riche potentiel touristique de ces zones sahariennes uniques en leur genre, notamment les ksours de Ghardaïa, Laghouat, Adrar, Timimoun, Béchar, Taghit, Béni Abbès, Naama, El Bayadh, Djanet, Tamanrasset et autres. Ceci à travers le renforcement des moyens de transport et des établissements d'hébergement. Ajoutons «la promotion de la formation des guides touristiques en matière de connaissances historiques et culturelles», avec la

modernisation des moyens de promotion de ces destinations. Le directeur de l'Ecole nationale supérieure du tourisme (ENST) à l'hôtel El Aurassi, M. Nabil Boulemkhali, a souligné pour sa part que "le développement du tourisme local, notamment dans les zones sahariennes requiert une amélioration des services, qui devraient selon lui être hissés au niveau des standards internationaux". L'atteinte de l'excellence, passe en outre par "l'amélioration du niveau de la formation dans toutes les spécialités touristiques avec la diversification des programmes de formation pour les adapter aux exigences actuelles", ajoute le directeur de l'ENST. D'après les données du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, plus de 3,3 millions de touristes, dont 2,2 millions étrangers ont visité les différentes régions du pays, y compris le désert qui demeure la destination favorite des touristes étrangers.

APS

8

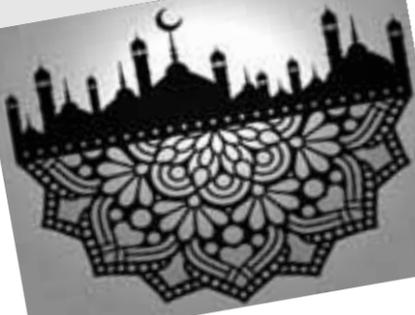


## Le saviez-vous ?

L'Algérie dispose d'énormes variétés animales et végétales qui se répartissent au niveau des différents parcs protégés que compte le pays et dont les plus notable sont : le parc national de Belzma, le parc national de l'Ahaggar, le parc national de Chréa, le parc culturel du Tassili, le Jardin d'essai d'Alger, le parc national de Gouraya ainsi que le parc national du Djurdjura et enfin la réserve naturelle du lac des oiseaux d'El Taref.

L'espèce végétale est formée de plusieurs catégories dont 314 genres assez rares, 30 rares, 330 très rares et 600 endémiques, dont 64 se trouvent au Sahara. En tout, 226 espèces sont menacées d'extinction. L'Algérie compte 107 espèces de mammifères dont 47 sont protégées et 30 menacées de disparition. Elle dénombre aussi 336 oiseaux dont 107 sont protégés.

A LIRE  
AVANT  
LE F'TOUR



Le 6 juillet 969 Jawhar trace le dessin de la nouvelle ville et procède à la fondation sur 136 ha d'al-Qâhirah...

Dans l'an 959 il est nommé Vizir et commandant en chef de l'armée. La même année il entreprend et réussit la conquête de nombreuses provinces du Maghreb.

## UN GÉNÉRAL MUSULMAN TRÈS PARTICULIER

## Jawhar al-Siqilli



**J**awhar al-Siqilli (Sicile, 911 - Le Caire, 28 janvier 992). C'est le général sicilien qui établit le plus grand empire fatimide de l'histoire en conquérant tout le nord Afrique, l'Égypte et la Syrie. Il a aussi fondé la ville de al-Qâhirah (Le Caire) et la grande mosquée de al-Azhar, qui est la seconde plus vieille université du monde.

### Libéré en 953

En 953, Jawhar est libéré par l'émir al-Mu'izz, qui cette année succéda à son prédécesseur al-Mansûr, et bientôt il prit de l'importance. Il est nommé secrétaire d'al-Mu'izz. Jawhar à la tête de l'armée Fatimides composé par les Maghraouas et Kutama prendra M'Sila. Il essayera de pénétrer au Maghreb Al Aqsa. Pendant son chemin, il rencontre Yala Ibn Mohamed chef des Banou Ifren pour parler. Yala Ibn Mohamed se met au côté des Fatimides. Mais, après Jawhar ordonne à ses soldats de tuer Yala Ibn Mohamed. Les Béni Ifren ripostent contre cette décision. Par la suite, la guerre éclate entre les B. Ifren et les Fatimides.

Dans l'an 959 il est nommé Vizir et commandant en chef de l'armée. La même année il entreprend et réussit la conquête de nombreuses provinces du Maghreb. Il résida là et gouverna le

pays pendant des années. Il y a un village qui s'appelle Ain Djohra situé dans la commune de ain sebt, दौरا de beni aziz, wilaya de setif : les récits dites que Jawhar habite un certain temps dans cette village.

### Chargé de conquérir l'Égypte

Après une longue convalescence, au mois de février de l'an 969 Jawhar, qui était désormais considéré irremplaçable par l'émir al-Mu'izz est chargé de conquérir l'Égypte. Un peu plus tard il prendra la ville d'Alexandrie sans grands problèmes, et il se dirige vers la

ville de Fostat qui immédiatement donne sa reddition.

Le même jour de la conquête, le 6 juillet 969 Jawhar trace le dessin de la nouvelle ville et procède à la fondation, sur 136 ha, d'al-Qâhirah (la moderne ville du Caire) et à la construction de son château (Qasaral). En 970 il commence la construction de la mosquée (et université théologique) al-Azhar de la nouvelle ville, centre de la propagande chiite sur l'Égypte. Il est généralement admis que ce sont les tribus de l'ancienne Algérie qui ont pris l'Égypte et construit le Caire et Al Azhar, deux phares du monde arabe et musulman à ce jour !

# RAMA

## Les grande



L'arrivée à Cordoue du prin

## LA GRAN DE

**La Grande mosquée de Paris** demeure, près de cent années après sa construction, le symbole de l'islam en France. C'est un bel édifice architectural incontournable pour la très importante communauté musulmane de la France métropolitaine. Son minaret, qui culmine à 33 mètres de hauteur, peut porter à croire que la religion musulmane a été vigoureusement et durablement planté au cœur de Paris. Mosquée-mère de tous les lieux de culte musulman, la Grande mosquée de Paris est inscrite sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques et a reçu le label « Patrimoine du XXI<sup>e</sup> siècle ».

La France a fait construire cette mosquée en hommage aux musulmans et « aux Algériens morts pour la France ». « En 1920, la France compte 25 millions de sujets musulmans,

dont 30  
1914-19  
tombés  
décide a  
d'encou  
partielle  
Paris, d'  
avec mo





## Dormir moins bête...

Les oiseaux intéressent les hommes depuis très longtemps, les peintures d'oiseaux des hommes de l'âge de pierre en sont peut-être le plus vieux témoignage.

Ils étaient une importante source de nourriture pour les humains puisqu'on a découvert des os de plus de 80 espèces d'oiseaux comme restes de leur repas. Les cultures humaines de toutes les parties du monde disposent de vocabulaires riches concernant leur vie et bon nombre de noms d'oiseaux sont clairement issus d'onomatopées, comme le coucou.



# 9

# DANESQUES

## Les métropoles de l'islam : Seville, Ishbiliya



**Quelques mois à peine** après le débarquement des troupes musulmanes dans la péninsule ibérique en avril 711, Moussa Ibn Noçair parvient à conquérir Séville (en arabe : Ishbiliya) La ville occupe le cœur de l'activité politique d'Al-Andalus avant que la capitale ne se fixe définitivement à Cordoue. Les premiers temps de l'Islam à Séville sont bénéfiques. La ville retrouve assez rapidement sa prospérité passée par la mise en valeur des campagnes alentour et le retour en grâce des Juifs, persécutés par les Wisigoths.

L'arrivée à Cordoue du prince Abd al-Rahman Ier, qui fonde l'émirat omeyyade en 756, marque le début d'une longue période de révoltes vis-à-vis du pouvoir central. Les entreprises successives de rébellion seront à chaque fois étouffées par les troupes émiraies, de manière

plus ou moins violente. Ces soulèvements réguliers sont néanmoins le signe de la difficulté pour le pouvoir cordouan d'imposer correctement son autorité. La première grande construction entreprise, dans une cité qui se développe à un rythme soutenu, est celle de la grande mosquée, à partir de 829-830, à l'emplacement actuel de l'église du Salvador. Cette époque est également marquée par les incursions dévastatrices et répétées des Vikings, qui pénètrent jusqu'à Séville par le Guadalquivir.

L'arrivée sur le trône d'Abd al-Rahman III en 912 signe le retour en force de Séville dans le giron cordouan. La fermeté de l'émir, auto-proclamé calife en 929, permet d'affermir le pouvoir des omeyyades dans la ville, dont les velléités rebelles sont matées, et les

murailles abattues en guise de châtiement.

Face au danger que représentent les troupes d'Alphonse VI de Castille après la prise de Tolède en 1085, Abbad III al-Mutamid décide de faire appel au calife almoravide Youssef Ibn Tachfin pour éradiquer la menace chrétienne. Après les Almoravides, les Almohades débarquent à Séville, en 1147. Séville, qui est prise par ces derniers cette même année, connaît un second âge d'or.

La décomposition progressive du pouvoir almohade suite à la Bataille de Las Navas de Tolosa en 1212 sonne le début du déclin de la présence musulmane à Séville, qui finit par être libérée par Ferdinand III de Castille en 1248 après 18 mois de siège et d'offensives tant terrestres que fluviales.

**ce Abd al-Rahman Ier, qui fonde l'émirat omeyyade en 756, marque le début d'une longue période de révoltes...**

## DE MOSQUÉE PARIS

0 000 ont combattu en 918 et dont 100 000 sont pour sa défense. Elle alors, en reconnaissance, arager et de financer ement la construction à un Institut musulman, osquée, bibliothèque,

salles de conférence, etc. qui en ferait « une maison de l'islam » dans la capitale et une « vitrine de l'islam français » : un ensemble indissociablement cultuel et culturel. La Mosquée fut inaugurée solennellement en 1926.



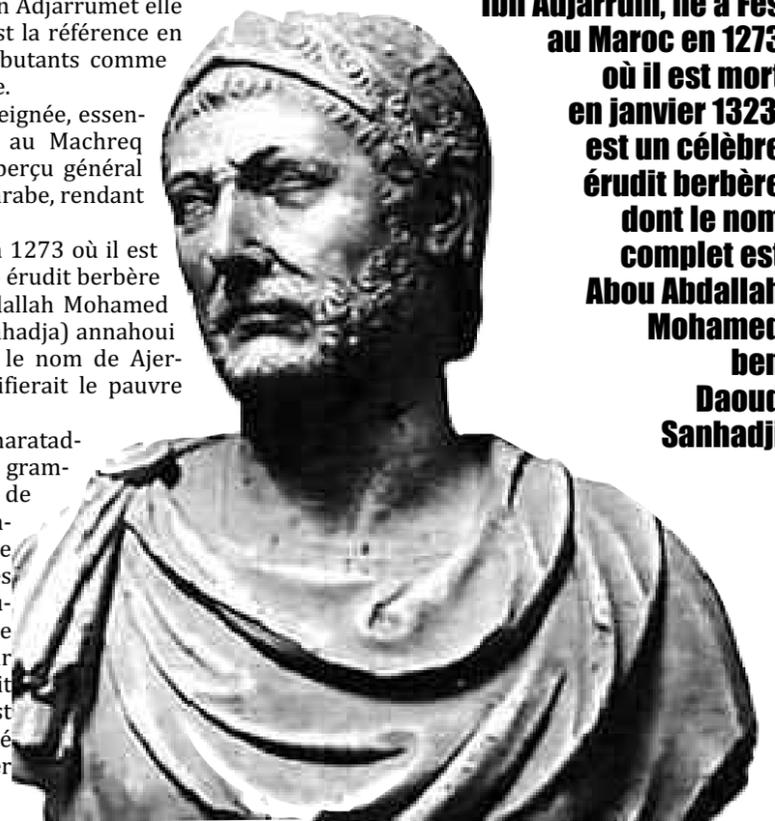
## LA RÉFÉRENCE EN LANGUE ARABE ÉTAIT DE SOURCE MAGHRÉBINE « AJERROUMIA »

C'est l'unique œuvre connue de Ibn Adjarrum elle n'est pas des moindres puisque c'est la référence en matière de grammaire pour les débutants comme pour les maîtrisants en langue arabe.

C'est l'œuvre la plus diffusée et enseignée, essentiellement, paradoxalement aussi, au Machreq arabe, son Ajerroumia donne un aperçu général mais clair et facile de la grammaire arabe, rendant cette science accessible à tous.

Ibn Adjarrum, né à Fès au Maroc en 1273 où il est mort en janvier 1323, est un célèbre érudit berbère dont le nom complet est Abou Abdallah Mohamed ben Daoud Sanhadji (de la tribu Sanhadja) annahoui (le grammairien) plus connu sous le nom de Ajerroum qui, en langue berbère, signifierait le pauvre soufi selon certains oulémas.

Selon Ibn al Imad, auteur de Chadharatad-dhahab (les pépites d'or): "brillant grammairien, connaisseur du Coran, avec de grandes connaissances en mathématiques et en littérature...auteur de plusieurs livres ainsi que des poèmes, d'études (arajiz)...il était selon beaucoup un homme intègre d'une grande vertu et les ouléma en veulent pour témoin le fait que saAjerroumia soit la référence en son domaine. Il est mort à Fès en janvier 1323, enterré selon certains près de la porte de fer de cette même ville.



**Ibn Adjarrum, né à Fès au Maroc en 1273 où il est mort en janvier 1323, est un célèbre érudit berbère dont le nom complet est Abou Abdallah Mohamed ben Daoud Sanhadji**

## CAMEROUN

## UN PRÊT DE PLUS DE 6 MILLIARDS FCFA POUR RECONSTRUIRE LE MARCHÉ CENTRAL

Le préfet de la Mezam, Emile Simon Mooh, demande que l'enveloppe financière sollicitée chez le FEICOM fasse objet « d'une utilisation rationnelle pour l'épanouissement des commerçants ». Au Cameroun, Paul Achombang Tambeng, maire de Bamenda, a obtenu du Conseil municipal l'autorisation de lever un prêt au Fonds spécial d'équipement et d'intervention communal afin de reconstruire le marché central détruit par un incendie. « J'ai prié les conseillers de voter les plans pour un marché qui va nous coûter un peu plus de 6 milliards FCFA. Ils l'ont voté » relaie Investir au Cameroun. Le 22 février 2024, des flammes ont en effet ravagé le marché central de Bamenda, poumon économique de la ville et point de commerce majeur de la région anglophone du Nord-Ouest camerounais qui traverse une crise sociopolitique depuis fin octobre 2016. C'est près de 300 boutiques qui ont été détruites selon les autorités locales, dans le sinistre qui a officiellement fait 1 mort et plusieurs blessés. Elles ont ouvert une enquête pour déterminer les causes du feu. La mairie prévoit de construire un nouveau marché moderne et sécurisé, avec une architecture espacée pour faciliter d'éventuelles interventions de sapeurs-pompiers. Ces derniers sont en effet généralement confrontés à des difficultés d'accès dues au taux d'occupation généralement élevé, à l'étroitesse des voies de circulation, et la non-disponibilité de bouches d'incendie, parfois bouchées par des actes d'incivisme. La reconstruction du marché de Bamenda peut générer de nouveaux emplois pour les locaux, donnant un coup de boost à une économie locale affectée par la crise anglophone.

In Agence Ecofin

## TCHAD

## Le manque de fonds entrave l'aide aux réfugiés soudanais

Les camps de réfugiés surpeuplés de l'est du Tchad sont sur le point de manquer d'aide. Plus d'un million de personnes risquent de ne plus avoir accès à une aide vitale si des fonds supplémentaires ne sont pas débloqués selon le Programme alimentaire mondial des Nations unies. Les combats au Soudan ont fait plus de 13 000 personnes et en a déplacé plus de 8 millions. Au Tchad, le nombre de réfugiés n'a jamais été aussi élevé depuis 20 ans. Ahmat Absakine, membre du personnel de Caritas, explique qu'il doit désormais rationner les vivres : "Vous voyez, nous sommes ici en train de distribuer des jetons (pour les identifier auprès du HCR) et que les choses soient un peu plus claires. Ici, nous faisons une distribution ciblée". Selon Marie Jose Alexander coordinatrice humanitaire au Tchad, les réfugiés ont un besoin urgent d'eau, de nourriture, d'abris et d'installations sanitaires de base pour éviter la propagation de maladies d'origine hydrique telles que la diarrhée ou le choléra. Les Nations unies ont averti que le conflit est en passe de devenir la pire crise alimentaire au monde. 18 millions d'habitants du Soudan sont déjà confrontés à une insécurité alimentaire aiguë.

In Africanews

## ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

# Les Sénégalais se rendent aux urnes ce dimanche



Vendredi dernier marquait la fin de la campagne électorale au Sénégal, à la veille d'un scrutin présidentiel hautement disputé qui aura lieu ce dimanche.

Dans les rues de Dakar et de Mbour, des foules impressionnantes se sont rassemblées pour soutenir deux des candidats favoris à la présidence. Cette élection est largement perçue comme la plus serrée de l'histoire du pays, alors que les électeurs se préparent à choisir parmi une liste de candidats diversifiée. Amadou Ba, un vétéran de la politique affilié au même parti que le président actuel Macky Sall, se retrouve en compétition avec Bassirou Diomaye Faye, un jeune politicien charismatique soutenu par Ousmane Sonko. Faye et Sonko jouissent d'une popularité

croissante parmi la jeunesse sénégalaise, qui représente la majorité de la population. Cependant, Amadou Ba bénéficie d'un solide soutien dans sa ville natale de Dakar, où ses partisans se sont mobilisés avec ferveur pour sa campagne. Seydou Sarr, un jeune partisan de Ba impliqué dans la campagne électorale, partage son optimisme quant à la victoire de leur candidat. « Nous avons beaucoup travaillé. Nous sommes allés de porte en porte dans les quartiers, nous avons sensibilisé, dialogué avec les gens, nous leur avons expliqué pourquoi Amadou Ba était le meilleur choix pour eux. Il deviendra le

cinquième président, par la grâce de Dieu, le 24 mars », a-t-il déclaré avec conviction. Avant le rassemblement de Ba vendredi, celui-ci a exprimé sa confiance lors d'une conférence de presse à Dakar, affirmant qu'il se voyait élu dès dimanche. À Mbour, une autre scène d'enthousiasme électoral a été observée au stade Caroline Faye, où de nombreuses personnes se sont réunies pour soutenir Diomaye Faye. Kedidia Ndiaye, une habitante de Mbour, a expliqué sa motivation : « Je suis ici pour soutenir Diomaye [Faye]. » « Nous croyons en son engagement pour le changement.

Nous en avons assez de la situation actuelle et nous voulons voir un nouveau leadership émerger », reflétant ainsi les frustrations de nombreux jeunes sénégalais face au chômage élevé qui les poussent à chercher des opportunités à l'étranger. À la veille du scrutin, alors que les campagnes électorales sont officiellement terminées, les électeurs se préparent à exercer leur droit de vote. Si aucun candidat ne parvient à obtenir plus de 50 % des voix, un second tour de scrutin sera organisé dans deux semaines pour déterminer le futur président du Sénégal.

In Africanews

## NIGERIA

## La fièvre de Lassa fait 20 morts en une semaine

Le Centre nigérian de contrôle et de prévention des maladies (NCDC) a confirmé 109 nouveaux cas de fièvre de Lassa et 20 décès dans 16 États en une semaine (du 26 février au 3 mars), ont rapporté des médias africains. Le NCDC a publié cette information dans son dernier rapport de situation sur son site web pour la neuvième

semaine de l'année 2024, précise Africanews. Le rapport fait état d'une augmentation des cas confirmés, qui sont passés de 96 au cours de la huitième semaine à 109 au cours de la neuvième semaine, huit nouveaux travailleurs de la santé ayant été touchés au cours de la semaine considérée, indique la même source. De la première à la neuvième

semaine, le pays a enregistré 682 cas confirmés et 128 décès, avec un taux de létalité (CFR) de 18,8%, d'après le rapport qui précise que 62 % de tous les cas confirmés ont été signalés dans les États d'Ondo, d'Edo et de Bauchi, tandis que 38 % provenaient des 24 États où des cas ont été confirmés.

In Agence Anadolu

## TUNISIE

## Le Japon finance deux grands projets solaires

L'annonce a été faite par l'Ambassade du Japon en Tunisie, qui a précisé que ces projets, situés à Sid Bouzid et à Tozeur, ont été choisis pour recevoir un financement du Ministère japonais de l'Environnement dans le cadre du Mécanisme d'échange de crédits carbone (MCC). Ce programme vise à encourager le développement de projets en offrant un soutien financier représentant jusqu'à la moitié du coût initial d'investissement, avec un plafond de 2 milliards de yens (environ 41,2 millions de dinars tunisiens) par projet. Il s'agit d'un projet solaire de 50 MW à Sid Bouzid, porté par Eurus Energy Holdings Corporation, avec une réduction prévue des émissions de gaz à effet de serre de 47 101 tonnes de CO2 par an. Un projet solaire de 50 MW à Tozeur, également développé par Eurus Energy

Holdings Corporation, avec une réduction attendue des émissions de gaz à effet de serre de 48 157 tonnes de CO2 par an. Notons à titre d'indication qu'un projet similaire réalisé par l'ETAP et l'ENI en 2022 d'une capacité de 10 MW a permis d'alimenter jusqu'à 10 mille foyers à Tataouine. Le MCC, établi conformément à l'article 6 de l'Accord de Paris, permet à un pays de bénéficier du financement du gouvernement japonais pour la mise en œuvre de projets, tandis que le Japon bénéficie des crédits carbone générés par ces projets. Il est à noter que les gouvernements du Japon et de la Tunisie ont signé un protocole d'accord relatif au MCC lors de la TICAD 8 en août 2022, et que la Commission mixte MCC a été établie en juin 2023. Ces deux projets solaires sont les premiers du

genre pour la Tunisie et symbolisent la coopération entre les deux pays dans le domaine des énergies renouvelables, découlant des discussions de la TICAD 8. Par ailleurs, le 22 mars, un accord a été signé entre le Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie et la Représentante résidente de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) pour renforcer le réseau électrique tunisien, en particulier en vue de l'intégration des énergies renouvelables. Cette coopération souligne l'engagement continu du Japon envers le développement électrique en Tunisie, notamment à travers des projets antérieurs comme la construction des trois centrales électriques de Radès, financée par le gouvernement japonais et des entreprises japonaises.

In Webdo

FIFA/SERIES 2024 : ALGÉRIE-BOLIVIE

# L'Algérie arrache la victoire dans les dernières minutes de la partie

**Ce qu'il faut retenir de ce match, c'est la grinta, notamment des jeunes joueurs, affichée en seconde période qui a permis de remporter la victoire. Un point positif qui devra animer l'équipe lors des éliminatoires de la Coupe du monde et de la Coupe d'Afrique 2025 si elle veut décrocher la qualification à la plus importante manifestation footballistique dans le monde et participer à la prochaine compétition continentale.**



Alger.  
**Déclarations à l'issue du match Algérie - Bolivie (3-2)**

- **Vladimir Petkovic (sélectionneur/Algérie)** : "Nous sommes bien rentrés dans ce match, nous avons fait le jeu et on s'est procuré quelques belles occasions, sauf qu'on n'a pas su se montrer efficaces pour les concrétiser. Par ailleurs, notre première faute a été fatale, puisqu'on a encaissé un but, qui nous a un peu mis sous pression. Seulement, je tiens à préciser qu'à aucun moment nous n'avons été en grande difficulté. Il y a eu juste un léger déséquilibre entre le côté droit et le côté gauche. D'ailleurs, il a suffi de réajuster cela pour que tout rentre dans l'ordre. Outre le travail technico-tactique, notre plus grand chantier se situe au niveau mental des joueurs, car on doit leur apprendre à gérer toutes les situations auxquelles ils risquent d'être confrontés au cours d'un match. A ce propos, j'ai relevé une autre chose positive contre la Bolivie, à savoir : la réaction des jeunes pour renverser l'issue de ce match. Même l'entrée en jeu des remplaçants a été gagnante, car ils ont apporté un plus dans cette quête. D'autres joueurs m'ont donné satisfaction à travers leur polyvalence, car ils ont joué à différents postes au fil du match, en se montrant à la hauteur à chaque fois. Cela me rassure, car je sais que je pourrai compter sur eux dans différentes situations. En tout cas, ce premier match a été riche en enseignements et cela nous servira pour bien préparer le prochain contre l'Afrique du Sud".  
**Propos recueillis par l'APS**

- **Antonio Carlos Zago (sélectionneur/Bolivie)** : "Il est primordial pour nous de disputer ce genre de matchs dans le cadre de notre préparation, car ils nous aident à progresser. Dans l'ensemble, je pense qu'on a fait un bon match contre l'Algérie. Nous avons même dominé à certains moments

de la partie, et nous avons réussi à inscrire deux buts. Malheureusement, des fautes d'inattention ont fini par tout remettre en cause. C'est mon troisième match à la tête de la Bolivie et j'essaye de créer l'équipe idéale, en incorporant notamment certains jeunes, avec l'espoir de pouvoir tenir tête à de grandes nations du football sud-américain, comme le Brésil, l'Argentine et la Colombie. On essaye de trouver le bon amalgame en prévision de la prochaine Copa America, prévue en juin aux Etats-Unis, et qui servira elle-même de préparation pour les éliminatoires de la Coupe du monde 2026. En tout cas, nous avons eu affaire à une bonne équipe algérienne, malgré l'absence de certains joueurs-clés, comme Ismaël Bennacer, qui, j'en suis sûr, aurait apporté un plus dans ce match."

- **Baghdad Bounedjah (attaquant/Algérie)** : "Nous sommes bien rentrés dans ce match et on s'était procuré plusieurs occasions nettes de scorer, mais sans parvenir à les concrétiser. Ce qui peut s'expliquer peut-être par le fait que c'était notre premier match et que certaines sensations, comme l'instinct du but, n'étaient pas encore au

point. Au début de la deuxième mi-temps, nous avons eu un léger passage à vide et l'adversaire en a profité pour marquer. Mais les consignes du coach ont été salutaires, puisque non seulement elles nous ont permis de revenir rapidement au score, mais aussi de l'emporter au final. C'est une bonne chose. Tant mieux pour nous. En tant qu'anciens dans le groupe, et outre notre devoir sur le terrain, nous faisons de notre mieux pour bien encadrer les jeunes, et leur montrer la voie."

- **Anis Hadj-Moussa (attaquant/Algérie)** : "Je suis très heureux d'honorer ma première sélection avec l'Algérie. C'est un immense honneur pour moi et ma famille, surtout que ce premier match se termine par une victoire. On savait que ça allait être difficile, car la Bolivie est une équipe très physique, mais nous avons répondu présent, à chaque instant du match, et c'est cela le plus important. A présent, on va savourer cette belle victoire, que nous sommes allés chercher avec nos tripes. Ensuite, on commencera à se concentrer sur l'Afrique du Sud, avec l'objectif de faire mieux qu'aujourd'hui".

R.S.

JEUX AFRICAINS-2023 :

## LE BASKET ALGÉRIEN MASCULIN DÉCROCHE L'OR

L'équipe nationale masculine de basket-ball 3x3 (U23) a remporté la médaille d'or des Jeux africains-2023, qui se déroulent à Accra au Ghana (8-23 mars 2024). La sélection algérienne composée de Mehdi Bouhmama, Mohand Yahiatene, Ryad Lefkir et Zayd Yahiaoui, a dominé son homologue ghanéen sur le score de 16 à 11. De son côté, la sélection féminine a été éliminée dans la phase de poule (B) avec une seule victoire face à l'Éthiopie (16-12) et trois défaites concédées face à la RD Congo (17-16), le Mali (16-13) et le Rwanda (13-12). L'Algérie prend part à la 13ème édition des Jeux africains 2023 d'Accra avec une délégation composée de 299 membres, dont 222 athlètes représentant 18 disciplines, parmi elles quatre sont qualificatives aux Jeux olympiques 2024 de Paris (badminton, tennis, tennis de table et triathlon).  
APS

JA-2023/BOXE :

## ONZE MÉDAILLES POUR L'ALGÉRIE, QUI SE CLASSE À LA 2<sup>E</sup> PLACE PAR ÉQUIPE

La sélection algérienne de boxe (messieurs et dames) a remporté onze médailles (4 or, 2 argent et 5 en bronze), vendredi à l'issue des finales du tournoi de boxe des Jeux africains-2023, qui se déroulent à Accra au Ghana (8-23 mars 2024). Les quatre médailles d'or ont été l'œuvre de Fatiha Mansouri (48 kg), Ichrak Chaib (63 kg), Roumaïssa Boualem (50 kg) et Oussama Kanouni (86 kg). De leur côté, Chahira Selmouni (57 kg) et Mohamed Houmri (80 kg) se sont contentés de la médaille d'argent. Cinq médailles de bronze ont été également décrochées par les Algériens. Il s'agit de Hadjila Khelif (60 kg), Ait-Bekka Jughurta (63.5), Benlarbi Abdennacer (67 kg), Mohamed Ghazali (75 kg) et Oussama Morjane (60 kg). Au classement général du tournoi de boxe, l'Algérie a pris la deuxième place derrière le Nigeria avec dix médailles (8 or et 2 argent), alors que le Ghana a pris la 3e place avec 7 médailles (4 or, 1 argent et 2 en bronze).  
APS

JA-2023/ATHLÉTISME :

## L'Algérie termine à la 6<sup>e</sup> place avec 10 médailles

La sélection algérienne d'athlétisme (messieurs et dames) a terminé à la sixième place avec un total de dix médailles (2 or, 4 argent et 4 en bronze), à l'issue des épreuves de la dernière journée des Jeux africains-2023 (JA-2023) à Accra au Ghana (8-23 mars 2024). La première place est revenue au Nigeria avec un total de 22 médailles (11 or, 6 argent et 5 en bronze), devant l'Éthiopie avec 18 médailles (7 or, 7 argent et 4 en bronze) et l'Afrique du Sud avec 11 médailles (7 or, 1 argent et 3 en bronze). Les deux médailles d'or algériennes ont été l'œuvre de Tatar Zohra au lancer du marteau et Medhi Amar-Rouana au concours de la perche. Quatre médailles d'argent ont été décrochées par les Algériens: Zouina Bouzebra au lancer du marteau, Oussama Khenoussi au lancer du disque, Amine Bouanani au 110 mètres haies et Yasser-Mohamed Triki à la Longueur. Les quatre

médailles de bronze ont été remportées par Ismail Behamouda (20 km marche), Souad Azzi (20 km marche), Boudoumi Dhiaie Eddine (décathlon) et Darina Hadil Rezik au concours de la hauteur. Au classement général des médailles, l'Algérie occupe la quatrième place avec un total de 114 médailles (29 or, 38 argent et 47 en bronze). L'Égypte toujours en tête avec un total de 187 médailles (99 or, 46 argent et 42 en bronze), devant le Nigeria avec 121 médailles (47 or, 33 argent et 41 en bronze) et l'Afrique du Sud avec 106 médailles (32 or, 32 argent et 42 en bronze). L'Algérie prend part à la 13ème édition des Jeux africains 2023 d'Accra avec une délégation composée de 299 membres, dont 222 athlètes représentant 18 disciplines, parmi elles quatre sont qualificatives aux Jeux olympiques 2024 de Paris (badminton, tennis, tennis de table et triathlon).  
APS

UN OUVRAGE ÉVOQUE SA LA LUTTE CONTRE LE COLONISATEUR FRANÇAIS

**"LA FEMME, CE SOLDAT INCONNU"**

L'ouvrage "La femme algérienne, le soldat inconnu", publication récente du Centre national de documentation, de presse, d'images et d'information (CNDPI), met en lumière le rôle majeur de la femme algérienne à travers l'histoire notamment dans la résistance et la lutte contre le colonisateur français.

À travers des images d'archives et des textes, le livre retrace la lutte de la femme algérienne à travers l'histoire notamment contre le colonisateur français, mettant en exergue son rôle primordial dans la préservation des traditions et coutumes ainsi que de l'identité nationale musulmane. L'ouvrage évoque principalement le rôle pionnier des femmes algériennes dans la résistance face au colonialisme français durant la guerre de libération, devenues symbole de la femme libre et fière. Ces Moudjahidate, Fidaiyate, Mousabilat et militantes qui ont fait entendre leur voix au monde

entier, s'érigeant en modèle pour toutes les femmes du monde.

Le livre s'intéresse également à la participation de la femme combattante aux côtés de l'homme à la lutte contre le colonisateur, son apport et sa contribution à la guerre de libération nationale, notamment à travers la collecte de fonds et d'informations, l'assistance des malades et des blessés de guerre, la participation à la lutte armée et sa résistance dans les geôles et prisons coloniales face à toutes formes de torture et aux sévices endurés.

Djamila Boupacha, Hassiba Ben Bouali, Djamila Bouhired, Zohra

Drif, Djamila Bouaza, Meriem Bouatoura pour ne citer que celles-ci parmi les héroïnes de notre patrie connues pour leur parcours militant exceptionnel en Algérie comme à l'étranger et leur exploit inégalé qui restera gravé en lettre d'or dans la mémoire collective de la nation. Le livre qui renferme des biographies express de ces héroïnes, accompagnées de leurs photos et témoignages, revient sur les sacrifices de combattantes étrangères d'origine européenne qui ont voué leur vie à la cause algérienne, à l'image de Jacqueline Guerroudj et Annie Steiner.

Il s'agit, en fait, d'un document historique vivant sur lequel l'on peut se référer dans l'écriture de l'histoire de l'Algérie, d'autant plus que la majorité des femmes combattantes n'avaient pas eu l'occasion de livrer leurs témoignages. Ce livre se veut, somme toute, un hommage à ces femmes et une reconnaissance à leur juste valeur. L'ouvrage met en lumière ces Algériennes qui ont consacré leur vie à préserver l'identité nationale et à perpétuer les valeurs et les traditions des Algériens, ces Algériennes qui ont su maintenir viva-

ce le sentiment d'appartenance à la patrie et le transmettre aux autres générations.

"La femme algérienne, le soldat inconnu", cette publication de 159 pages, a été réalisée à partir d'une collection de documents et de photos en noir et blanc, extraits des archives du Centre national de documentation, de presse, d'images et d'information, à l'occasion du soixantième anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale

I.M.A./Aps

## PORTRAIT

### Akli Yahiaten, un des doyens de la chanson algérienne

Un vibrant hommage a été récemment rendu au doyen de la chanson algérienne d'expression kabyle, Akli Yahiaten, pour son long parcours artistique et son riche répertoire musical qui a inspiré et ouvert la voie à de nombreux artistes. Né en 1933 à Ait Mendès Boghni (Tizi Ouzou), Akli Yahiaten s'est exilé en France où il fera la rencontre d'illustres compositeurs et chanteurs de son époque, à l'instar de Slimane Azem, Zerrouki Allaoua et Cheikh El Hasnaoui qui aiguïseront sa passion pour la chanson. Artiste et moudjahid, emprisonné à plusieurs reprises par les autorités coloniales, pour avoir, entre autre, contribué maintes fois aux collectes de fonds au profit du Front de libération nationale (FLN), Akli Yahiaten ne s'est jamais détaché de sa passion pour la musique à laquelle il se consacra pour transférer son militantisme patriotique sur le terrain de la chanson, signant alors, de nombreuses compositions qui le propulseront vite vers la réussite et le succès. Préférant le luth (Oud) et la man-

doline, l'artiste a composé et interprété plusieurs chansons dont notamment "Ayaxxam" (La maison), chanson nostalgique à succès, traduite en Espagnol. D'autres grands titres jalonnent sa carrière avec notamment les pièces "Thamurthiw" (mon pays), "Jahagh bezzef da meziane" (exilé trop jeune), ou encore "Yedja yemas" (Il a abandonné sa mère). "Ya El Menfi", (Le banni), une de ses chansons-tube, reprise par le trio Mami, Khaled et Rachid Taha ainsi que par le chanteur libanais Alaa Zalzali, évoque les souffrances des immigrés algériens et les victimes de la déportation en Nouvelle-Calédonie.

En 2017, Akli Yahiatene a été décoré de la médaille de l'ordre du mérite national au rang de "Achir". L'hommage rendu au célèbre interprète d'"El Menfi" a été organisé par l'Opéra d'Alger Boualem-

Bessaih, en collaboration avec l'Office national des Droits d'Auteurs et des droits voisins (ONDA), devant un public nombreux. Après sa distinction, Akli Yahiaten, qui est apparu sur scène pour recevoir le trophée honorifique devant un public debout, a entonné avec beaucoup de métier, les pièces, "Selliw fer'R-soul Mohamed", "Rouh ammi yifik Rabbi", "Yal'menfi" et "Ya saknin ledj

bel", pour voir son petit-fils Akli, monter sur scène pour rendre un couplet de la fameuse pièce "Jahegh" qui réveille l'amour de la Patrie chez tout algérien en exil. Visiblement ému par l'hommage rendu pour sa longue et fulgurante carrière, passée à faire entendre la voix de l'Algérie dans ses plus pénibles circonstances, notamment durant la période coloniale.

I.Med

## SCIENCE ET CULTURE

### La longue pérégrination des cellules du bébé dans la « tête de sa mère »

Pendant la grossesse, les cellules du bébé migrent dans le sang de la mère, puis reviennent dans le bébé. On appelle cela du microchimérisme foetal-maternel. Pendant 41 semaines, les cellules circulent et fusionnent en arrière et en avant, et après la naissance du bébé, beaucoup de ces cellules restent dans le corps de la mère, laissant une empreinte permanente dans les tissus, les os, le cerveau et la peau de la mère, et y restent souvent pendant des décennies. Chaque enfant qu'une mère aura par la suite laissera une empreinte similaire sur son corps. Même si une grossesse ne va pas à terme ou si vous avez un avortement, ces cellules migrent toujours dans votre circulation sanguine. La recherche a montré que si le cœur d'une mère est blessé, les cellules fœtales se précipitent vers le site de la blessure et se transforment en différents types de cellules qui se spécialisent dans la réparation du cœur. Le bébé aide à réparer la mère, tandis que la

mère construit le bébé. C'est souvent pourquoi certaines maladies disparaissent pendant la grossesse. C'est incroyable comment le corps des mères protège le bébé à tout prix, et le bébé protège et reconstruit la mère - de sorte que le bébé peut se développer en toute sécurité et survivre. Pensez à des envies folles pour un moment. Quelle était la mère déficiente en ce que le bébé leur a fait envie ? Des études ont également montré des cellules d'un fœtus dans le cerveau d'une mère 18 ans après son accouchement. Si vous êtes une mère, vous savez comment vous pouvez intuitivement sentir votre enfant, même lorsqu'il n'est pas là... Il y a une sorte de connexion... Eh bien, maintenant il y a des preuves scientifiques que les mamans les portent encore en partie pendant des années et des années même après qu'ils soient nés...

In Science

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER  
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BIR MOURAD RAIS  
COMMUNE DE BIR MOURAD RAIS  
N° : 05/2024  
NIF N° : 4100020001608501008

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

La commune de Bir Mourad Rais lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

Travaux De Réalisation De Chauffage Dans Les Ecoles Primaires De La Commune En Dix (10) Lots Séparés:

- Lot N°01: ECOLE Sidi Yahia 02.
- Lot N°02: ECOLE Tizeraine.
- Lot N°03: ECOLE Saïd Hamdine 01.
- Lot N°04: ECOLE Ouhil El Hadi Mohamed.
- Lot N°05: ECOLE Sidi Yahia 01.
- Lot N°06: ECOLE Taib Harakat 01 et 02.
- Lot N°07: ECOLE Fodhil Enaid.
- Lot N°08: ECOLE Beas Sijour 01 et 02.
- Lot N°09: ECOLE El Hadjim Kaddour et Ali Magharbi.
- Lot N°10: ECOLE Mohamed Bekal.

- commune de Bir Mourad Rais -

Lot N°01+ Lot N°02 + Lot N°03 + Lot N° 04 + Lot N° 05 + Lot N°06 + Lot N°07 :

- Un certificat de qualification et de classification professionnelles de catégorie trois (03) ou plus activité principale en Bâtiment.
- Ayant réalisé au moins Un projets similaire justifier par une attestation de bonne exécution délivrées par le maître d'ouvrage publics.
- Ayan au moins un Architecte, ingénieur en équipement (ou Master en Architecture, génie équipement) ayant une expérience de 3 ans ou plus.
- Ayant un chiffre d'affaires minimum moyen des années : 2020, 2021 et 2022 ≥ 5 000 000,00 DA.
- NB : l'ingénieur inclus dans l'éligibilité ne sera pas noter

Lot N°08 + Lot N° 09 + Lot N° 10 :

- Un certificat de qualification et de classification professionnelles de catégorie Deux (02) ou plus activité principale en Bâtiment.
- Ayant réalisé au moins Un projets similaire justifier par une attestation de bonne exécution délivrées par le maître d'ouvrage publics.
- Ayan au moins un Architecte, ingénieur en génie civil ou ingénieur en aménagement (ou Master en Architecture, génie civil ou aménagement) ayant une expérience de 3 ans ou plus.
- Ayant un chiffre d'affaires minimum moyen des années : 2020, 2021 et 2022 ≥ 1 500 000,00 DA.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis sont invités à retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de la commune contre paiement de 4000,00 DA au niveau du trésorier communal.

Les soumissions contenant obligatoirement les pièces et documents en cours de validité excepté par la réglementation en vigueur, l'offre doit être présentée dans des pli séparés et cachetés portant la mention « dossier de candidatures », « offre technique » et « offre financière » à l'instar de la même offre. Le pli extérieur doit être fermé et anonyme portant l'objet du projet le numéro de l'avis d'appel d'offres et la mention suivante :

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 05 / 2024

Travaux De Réalisation De Chauffage Dans Les Ecoles Primaires De La Commune En Dix (10) Lots Séparés:

- Lot N°01: ECOLE Sidi Yahia 02.
- Lot N°02: ECOLE Tizeraine.
- Lot N°03: ECOLE Saïd Hamdine 01.
- Lot N°04: ECOLE Ouhil El Hadi Mohamed.
- Lot N°05: ECOLE Sidi Yahia 01.
- Lot N°06: ECOLE Taib Harakat 01 et 02.
- Lot N°07: ECOLE Fodhil Enaid.
- Lot N°08: ECOLE Beas Sijour 01 et 02.
- Lot N°09: ECOLE El Hadjim Kaddour et Ali Magharbi.
- Lot N°10: ECOLE Mohamed Bekal.

- commune de Bir Mourad Rais -

Le dossier de candidatures contient :

- 1- Une déclaration de candidature daté, signé et paraphé (selon le modèle ci-joint) ;
- 2- Déclaration de probité daté, signé et paraphé (selon le modèle ci-joint) ;
- 3- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

4- Le certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale Bâtiment catégorie Principale Trois (03) ou plus pour Lot N°01 + Lot N°02 + Lot N°03 + Lot N° 04 + Lot N° 05 + Lot N°06 + Lot N°07, catégorie Deux (02) ou plus pour les Lot N°08 + Lot N° 09 + Lot N° 10.

5- Les moyens humains avec les pièces justificatives notamment les diplômes et les attestations d'affiliations CNAS ou la CACOBATH en cours de validité

6- moyens matériels avec les pièces justificatives notamment les factures d'achat et les cartes grises ou contrat de location Notarié avec réservation carte grise+ assurance en cours de validité ou état du commissaire priseur de l'année en cours.

7- Les bilans comptables des 2020, 2021 et 2022, visés par les services des impôts.

8- Les attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage publics.

3- L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :

- 1- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- 2- La déclaration d'acceptation, daté, signé et paraphé (selon le modèle ci-joint) ;
- 3- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif répondant aux points suivants :
  - Une présentation de l'entreprise ;
  - Le délai d'exécution des travaux ;
  - Le planning d'exécution des travaux en précisant ressource les moyens humains par catégorie professionnel, moyens matériel ainsi que les quantités des matériaux nécessaires à l'approvisionnement constant du chantier ;
  - Les moyens humains avec les pièces justificatives notamment les diplômes et les attestations d'affiliations CNAS ou la CACOBATH en cours de validité ;
  - moyens matériels avec les pièces justificatives notamment les factures d'achat et les cartes grises+ assurance en cours de validité ou contrat de location notarié avec réservation carte grise ou état du commissaire priseur de l'année en cours.

3- L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :

- La lettre de soumission, dûment renseignée (selon le modèle ci-joint);
- Le bordereau des prix unitaires (BPU), dûment renseignée;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE), dûment renseignée;

Il est précisé que les offres devront être remises directement la date et heure limite de dépôt des offres.

(La date de préparation des offres est fixée à 12 jours) à compter de la première parution dans les journaux nationaux et le BOMOP)

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12h00.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister la séance publique d'ouverture des plis techniques et financiers à 14h 00 au niveau du siège de la commune.

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant la durée de préparation des offres augmentées de trois mois.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT  
WILAYA DE TISSEMSILT  
N°NIF : 419031000038021

## AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 73 du décret présidentiel n° 15-247 du 16

Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publique.

Direction de l'environnement de la Wilaya de Tissemsilt informe l'ensemble des soumissionnaires

concernés par l'avis d'appel d'offre national ouvert minimales N° 14/2024 portant :

« Acquisition des 11 camions à bennes » que l'attribution provisoire du marché à l'entreprise

« SARL DOUDAH » Parue dans les quotidiens (EL GHAD EL DJAZAIRI, L'EXPRESS) en date du 21/01/2024 est annulé.

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015

portant la réglementation des marchés public et délégations de service public, tout soumissionnaire

contestant cette annulation peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics

de la wilaya de Tissemsilt dans un délai de 10 jours à partir de la première parut in du présent avis

dans les journaux national.

L'EXPRESS DU 24/03/2024

ANEP : N° 2416008820

## République algérienne Démocratique et Populaire

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE  
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS  
WILAYA DE BISKRA

Numéro d'identification fiscale : 408015000007086

## AVIS D'INFRACTUEUSITE

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel N°247/15 du 16/09/2015 portant

réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, la direction des Travaux

Publics de la Wilaya de Biskra informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres

national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2024 (4<sup>ème</sup> appel d'offres) paru sur

ALMICOIR ASSIYASI et EXPRESS le 29/01/2024 et la date de dépôt des offres et de l'ouverture

des plis le : 12/02/2024 relatif au projet :

II ENTRETIEN PERIODIQUE (travaux à l'entretien)

Lot N°02: Traitement Glissement RN 87 Au Pk 124+300

Dans le cadre de l'opération : ENTRETIEN DES ROUTES NATIONALES EXERCICE 2023

Est déclaré infructueux pour motif de ne recevoir aucune offre.

L'EXPRESS DU 24/03/2024

ANEP : N° 2416009196

L'EXPRESS DU 24/03/2024

ANEP : N° 2416009160

SANTÉ

# Au Japon, les cas d'infection à une bactérie mortelle se multiplient

L'archipel enregistre un nombre record de cas d'infection aux streptocoques du groupe A, dont le taux de mortalité s'établit entre 30 % et 70 %. Une propagation qui pourrait être provoquée par une baisse de l'immunité collective dans le contexte post-Covid-19, avance la presse du pays.

Après la fin de l'épidémie de Covid-19, le Japon est confronté à une multiplication inquiétante des cas de syndrome de choc toxique streptococcique (SCTS) dus à l'infection aux streptocoques du groupe A (SGA). Il s'agit de bactéries réputées dangereuses, à l'origine d'une affection dont le taux de mortalité s'élève entre 30 % et 70 %, selon l'article de la chaîne japonaise TBS.

L'année dernière, le pays avait déjà enregistré un nombre record de 941 cas d'infection aux SGA, dépassant le chiffre recensé en 2019 (894 cas). Or cette année, signe que la situation s'aggrave à un rythme alarmant, 474 cas ont été déjà rapportés au 10 mars, continue la chaîne. Si les symptômes de l'infection aux SGA peuvent paraître relativement anodins au début – fièvre, douleur dans les membres –, ils apparaissent de façon très rapide, provoquant notamment une

défaillance multiviscérale en seulement quelques dizaines d'heures. "Cela peut aussi entraîner la nécrose de membres, d'où l'appellation de 'bactérie mangeuse d'hommes'", rappelle le journal Tokyo Shimbun, qui précise que le mécanisme déclenchant tous ces symptômes reste inconnu. Parmi les 65 cas rapportés entre juillet et mi-décembre 2023 à l'Institut national des maladies infectieuses du pays, 21 ont conduit à la mort du patient, rapporte la chaîne publique du pays, la NHK. Le ministère de la Santé japonais appelle la population à appliquer les gestes sanitaires de base. "L'infection se transmet par le contact physique et via les gouttelettes. Il est donc important de se désinfecter les mains et de se couvrir la bouche quand on tousse [pour protéger les autres]", avance le ministère, cité par le quotidien Mainichi Shimbun. En ce qui concerne la cause de



cette propagation, aucune théorie ne fait l'objet d'un consensus à ce stade. Dans un article publié sur le site de Toyo Keizai, Masahiro Kami, médecin et président du Centre de recherche sur la gouvernance médicale, rappelle que d'autres maladies infectieuses, comme la grippe ou la fièvre pharyngo-conjonctivale, font aussi rage actuellement au Japon. Selon lui, la propagation de l'infection aux SGA serait donc due à une chute col-

lective de la capacité immunitaire. "Durant la pandémie, la circulation des maladies infectieuses a été freinée par les mesures sanitaires mises en place à travers le monde, explique-t-il. Cela a entraîné une baisse du nombre de personnes dotées de protection immunitaire. [Les gens ayant abandonné les gestes sanitaires], cela a donné lieu à des pics d'infections ces derniers temps."

In *Courrier international*

40 MILLIARDS DE DOLLARS POUR L'IA

## L'Arabie saoudite lance un investissement massif dans le secteur de l'intelligence artificielle

L'Arabie Saoudite envisage un investissement massif dans le secteur de l'intelligence artificielle, avec un fonds colossal de 40 milliards de dollars. Ce projet ambitieux pourrait propulser le royaume saoudien au rang de leader mondial de l'IA, diversifiant ainsi son économie et renforçant sa présence sur la scène technologique internationale. Le gouvernement saoudien envisage de créer un fonds d'investissement dans l'IA avec un budget de 40 milliards de dollars. Des discussions sont en cours avec Andreessen Horowitz pour un partenariat stratégique dans le développement de l'écosystème technologique saoudien.

Cette initiative s'aligne sur la Vision 2030 du prince Mohammed ben Salmane pour diversifier l'économie saoudienne et renforcer sa position mondiale. Le gouvernement saoudien, à travers le Fonds d'Investissement Public (PIF), explore la possibilité de créer un fonds afin d'investir dans l'intelligence artificielle, affirme un nouveau rapport du journal New York Times. Des pourparlers sont en cours avec des acteurs majeurs de la Silicon Valley, dont la société américaine de capital-risque Andreessen Horowitz, pour concrétiser ce projet ambitieux.

Avec un budget de 40 milliards de dollars, l'Arabie saoudite deviendrait l'un des plus grands investisseurs mondiaux dans le domaine de l'IA. Cette somme, bien supérieure aux investissements moyens des sociétés de capital-risque américaines, témoigne de la volonté du royaume de s'imposer comme un acteur incontournable dans le secteur technologique mondial.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'ambitieuse Vision 2030 du prince héritier Mohammed ben Salmane, visant à diversifier l'économie saoudienne et à la libérer de sa dépendance au pétrole. En investissant massivement dans l'intelligence artificielle, le royaume entend stimuler l'innovation, créer des emplois et renforcer sa compétitivité sur la scène internationale. Les discussions en cours

avec Andreessen Horowitz, confirmées par des sources du New York Times ainsi que du journal CNBC, pourraient déboucher sur un partenariat stratégique majeur.

Cette société de capital-risque, déjà investie dans de nombreuses entreprises de renom, pourrait jouer un rôle crucial dans le développement de l'écosystème technologique saoudien. Selon les informations recueillies par le journal américain, les banques de Wall Street ont par-

ticipé à l'établissement du fonds technologique saoudien. En effet, le croissant engouement international pour l'intelligence artificielle a entraîné une augmentation des valorisations des entreprises. L'annonce de cet investissement colossal envoie un signal fort à la communauté internationale : l'Arabie saoudite est déterminée à jouer un rôle de premier plan dans la révolution technologique mondiale. Ce projet audacieux pourrait effectivement transformer le royaume

saoudien en un leader mondial de l'IA, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour son économie et sa position sur la scène internationale. Cette initiative de l'Arabie saoudite s'inscrit dans un contexte mondial où de nombreux pays investissent massivement dans le développement de l'intelligence artificielle. Des géants technologiques aux gouvernements, l'IA est au cœur des préoccupations stratégiques et économiques.

In *Science-et-vie*

INDONÉSIE

## Fin des recherches après le naufrage d'un bateau de réfugiés rohingyas

L'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a indiqué vendredi dernier craindre des dizaines de morts ou disparus dans le naufrage au large de l'Indonésie d'un bateau transportant des réfugiés rohingyas, dont 75 ont été secourus alors que les autorités ont annoncé la fin des recherches. "La crainte concerne ceux des 151 (réfugiés) qui n'ont pas encore été secourus" et le risque "que ces vies soient perdues ou que ces (réfugiés) soient portés disparus", selon le porte-parole de l'HCR en Indonésie, Babar Baloch. "Espérons que demain ils soient encore en vie quelque part, qu'ils soient secourus", a-t-il ajouté. Après avoir sauvé 75 réfugiés ayant survécu dans des conditions dantesques au naufrage de leur bateau à 30 km des côtes, les secours indonésiens ont indiqué vendredi avoir arrêté les recherches entamées mercredi. Des survivants avaient estimé qu'environ 150 Rohingyas se trouvaient à bord avant le naufrage. "Les recherches se sont terminées jeudi. Tous les réfugiés rohingyas qui se trouvaient hier sur le bateau ont été secourus", a déclaré Muhammad Fathur Rachman, un responsable de l'agence locale de sauvetage à Aceh, à l'extrémité occidentale de la

grande île de Sumatra. "Nous n'avons reçu aucune information supplémentaire sur des personnes disparues et il n'y a pas de liste de passagers du bateau", a ajouté M. Rachman. "Selon nos analyses, le bateau ne (pouvait) pas contenir 150 personnes." Dans une déclaration conjointe, le HCR et l'Organisation internationale des migrations (OIM) ont indiqué vendredi être "choqués et profondément préoccupés par la situation". Si le chiffre des disparus était confirmé, "il s'agirait de la plus grande perte de vies humaines jusqu'à présent cette année", selon le communiqué.

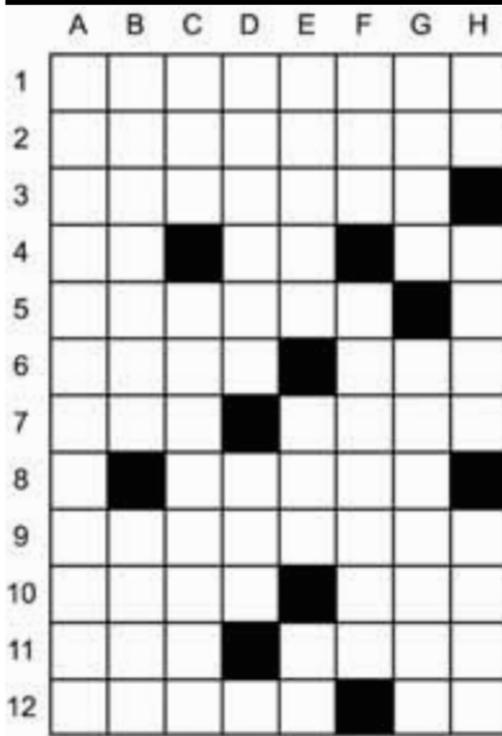
Jeudi, un navire de secours avait recueilli à son bord 69 Rohingyas qui avaient survécu accrochés à la coque retournée d'un bateau de pêche. Parmi eux se trouvaient neuf enfants, 18 femmes et 42 hommes. Ces réfugiés, membres d'une minorité musulmane persécutée en Birmanie, venaient de faire naufrage deux fois: le rafiote en bois sur lequel ils étaient partis du Bangladesh a chaviré mercredi, puis le bateau de pêche venu les secourir s'est retourné à son tour sous la surcharge. "Quand nous étions en mer, à ce moment-là, nous avions l'impression que nous allions mourir, que tout le monde allait

mourir", a témoigné Rehena Begum, une survivante de 33 ans interrogée dans un refuge à Aceh. "Il y avait beaucoup de gens qui mouraient. Beaucoup de femmes, beaucoup d'enfants mouraient devant nous". Selon elle, plus de 140 personnes se trouvaient à bord du bateau en bois naufragé. Beaucoup d'entre elles sont mortes coincées à l'intérieur d'une section du bateau sans issue.

"Beaucoup de personnes sont décédées... il y avait deux ou trois salles dans le bateau. Dans une salle, il y avait beaucoup de monde et il n'y avait aucun accès pour sortir de cette salle, c'est pourquoi les gens sont décédés", a-t-elle encore déclaré. Depuis novembre, des centaines de Rohingyas ont fui les camps les hébergeant au Bangladesh pour gagner par la mer la province d'Aceh, sur des embarcations de fortune. Des milliers de Rohingyas risquent chaque année leur vie dans des voyages en mer périlleux et coûteux pour gagner l'Indonésie ou la Malaisie. Depuis la mi-novembre, plus de 1.700 d'entre eux sont arrivés en Indonésie, le plus important mouvement de Rohingyas vers l'archipel depuis 2015, selon les Nations unies.

In *Agence*

## Mots Croisés



## LES MOTS FLÉCHÉS

PISTES DE GLISSE	FEMELLE PLANTI-GRADE	ALLIAGE SOLIDE	LONGS MÉTRAGES	HABILÉE	TELS DES FRUITS TOUT RAMOLLIS
COPIÉE À LA MAIN	PARLE DU NEZ	PETITE PATRONNE	NOTRE RÉ-PUBLIQUE	ACCESSOIRES DE GOLFEUR	AGITÉE DE SECOURSSES
GRATIN SAVOYARD					
RAPPELÉE PAR LE PUBLIC			PASSE DE VIE À TREPAS		
CLAME SON INNOCENCE		ROUÉES DE COUPS			
C'EST DU POT					
AVEC ELLE					MONTAGNE À CIME POINTUE
CARRÉ DE TERRE					DISPARAIS SOUS LES FLOTS
PAS TOUT À FAIT AU SUD	GENTIL HÉROS DE SPIELBERG				
		LONG SIÈGE	ATTACHÉ AU RESTE	COMPRISES	NOUVELLE LUNE
		AMATEUR DE REGGAE	COULEUR MAUVE	JUSTICIER AU CINÉMA	DANS UNE SUPPOSITION
KILOMÈTRE SUR LA BORNE	ACROBATE				
	EXPRESSION CORPORELLE				
		SIMILITUDES			
		BIEN DISTINCT			
MARQUER SUR LE REGISTRE					
DIFFUSE					
			ELLE CONNAÎT LA MATERNITÉ		
IL FAUT MONTER POUR L'ATTEINDRE					IL PEUT SE CASSER QUAND ON TOMBE MAL

### VERTICALEMENT

- A. Plantes à fleurs blanches.
- B. Préparer le cheval. Boulette des Antilles.
- C. Très petit poème. Faire un brin de causette.
- D. Coups de karatékas. Il vit du sport.
- E. Il fait parler du nez. Ce n'est pas une reinette (d'). Cité engloutie.
- F. C'est pour jouer qu'on en met dans le comet. Compte pour son pays.
- G. Saint vers Arques. Auteure du Blé en herbe.
- H. Un bien l'anoblit. Raymond, philosophe français. Qui la voit, voit sa fin.

### HORIZONTALEMENT

- 1. Fromage de chèvre des Cévennes.
- 2. Frappe durement celui à qui il est jeté.
- 3. Femme qui travaille avec discernement.
- 4. Il assure une ligne parfaite. Mesure en règle. Il était divin ce disque.
- 5. Pas hypocrite.
- 6. Bien maigres. Écrivain italien.
- 7. Nouveau chef du personnel. Bateau à fond plat.
- 8. Coup de come.
- 9. Cabinets romains.
- 10. Huit en latin. Des lettres pour la patronne.
- 11. Un ancien qui était d'ascendant taureau. Il vit dans l'Himalaya.
- 12. Ils tombent de haut. Pronom.



## SIDOKU

3		8		6		5		
						8	3	6
9			5					
	4			2	7			
							4	1
	7			4	8			
4			3					
						9	2	5
5		2		9		3		

1 2 3 4 5 6 7 8 9

## MOTS MÊLÉS

CERAT CONVERTIR DIRECTEUR ESCRIMEUR FRELATER HANTER ITALIEN LITRE  
 LOUVE MAGNOLIA MEHARI OMETTRE OUTILLE PETOIRE PRESENTER PRONOSTIC  
 ROUIR SUAVITE SURSIS TALION TITILLER TRIMESTRE TRUC VAIRON VETO

R	A	C	E	T	P	R	E	E	R	N	E
U	I	I	S	R	I	E	R	E	O	V	R
E	L	T	C	I	O	T	T	R	U	C	E
T	O	S	R	M	T	N	I	O	T	T	T
C	N	O	I	E	E	A	L	L	I	A	A
E	G	N	M	S	V	H	L	V	L	R	L
R	A	O	E	T	R	N	A	I	L	E	E
I	M	R	U	R	I	U	O	R	E	C	R
D	P	P	R	E	S	N	S	C	I	N	F

# 16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 05:51	DOHR 13:01	ASR 16:11	MAGHREB 18:38	ISHA 20:01
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

Deux personnes ont été tuées et une autre a été blessée dans un accident de la route survenu hier matin à Oum El Bouaghi. Selon un communiqué de la Protection civile, ses équipes sont intervenues à 06h50 pour une collision entre une voiture et un camion au niveau de la RN-10 à la commune et la daïra d'Ain El Beida,

wilaya d'Oum El Bouaghi. L'accident a causé la mort de deux personnes qui ont été transportées à la morgue, et un blessé a été secouru et transporté à l'hôpital local. Et à M'sila, la Protection civile a fait état de six blessés dans un accident de la circulation survenu également hier vers 13h00. Selon la même source, il s'agit du dérapage

suivi du renversement d'une voiture sur la RN-05, dans la commune d'El Othmania, dans la région de Chelghoum El Aid. La Protection civile précise que les six blessés sont d'une même famille, à savoir un père et une mère ainsi que leurs quatre (04) enfants. Les victimes ont reçu les premiers soins sur place puis évacués vers l'hôpital

local, a indiqué la même source. Par ailleurs, un grave accident de la circulation est survenu jeudi passé à 10h 35 au niveau de la station-service de Biziou, sur la pénétrente autoroutière Ahnif-Béjaïa près de la commune d'Akbou, faisant huit morts, selon un bilan définitif de la Protection civile.

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 24 MARS 2024 // N°776 // PRIX 20 DA

SAÏD CHANEGRIHA EN VISITE AU COMMANDEMENT DE LA GARDE RÉPUBLICAINE :

## « Votre sens de la responsabilité est le garant de l'immunité sécuritaire »

**Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'ANP, a effectué, hier, une visite de travail et d'inspection au Commandement de la Garde républicaine et ce, dans le cadre de ses visites d'inspection aux différentes composantes de l'ANP durant le mois sacré de Ramadhan, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.**

Après la cérémonie d'accueil à l'entrée du siège du Commandement de la Garde républicaine, le Général d'Armée "a observé un moment de recueillement à la mémoire du héros Chahid Mohamed Belouizdad, dont le siège du Commandement porte le nom, et a déposé une gerbe de fleurs au monument commémoratif érigé en sa mémoire, avant de réciter la Fatiha du Saint Coran à son âme et celle de tous les valeureux Chouhada", note la même source. Le Général d'Armée a tenu, par la suite, une rencontre avec les personnels de la Garde républicaine, où il a prononcé une allocution d'orientation suivie par le personnel des unités relevant de ce Commandement, via visioconférence, à travers laquelle il a mis l'accent sur "l'importance que le Haut Commandement de l'ANP accorde au Commandement de la Garde républicaine, en œuvrant à réunir tous les facteurs et conditions nécessaires au développement de cette Arme". "Nous



avons veillé, au sein de l'ANP, à élever le corps de la Garde républicaine au rang d'élite, dont le rendement est digne de la noblesse des missions qui lui sont confiées, et à le hisser aux

rangs de l'excellence", a-t-il souligné, ajoutant que "dans cette optique, tous les facteurs et conditions nécessaires au développement de cette Arme ont été réunis, de manière à être parfait-

tement en harmonie avec la sensibilité et le caractère vital des missions assignées et qui correspondent à notre ferme volonté de faire de ce Commandement et de son personnel un modèle à suivre, à plusieurs égards, en matière d'instruction, de discipline et de rendement professionnel". Il a insisté, à ce propos, sur le fait que "le sens élevé de la responsabilité dont font preuve les enfants dévoués de l'Algérie est la garantie fondamentale de l'immunité sécuritaire dont jouit notre pays aujourd'hui". "Ainsi, il incombe aux cadres et au personnel de la Garde républicaine de faire preuve du plus haut degré de professionnalisme, de préparation et de discipline, d'être à la hauteur de la confiance placée en eux, de rester pleinement fidèles au message des valeureux Chouhada et de toujours privilégier l'intérêt suprême de la Nation", a-t-il indiqué. Le Général d'Armée a relevé également que "le sens élevé de cet intérêt national suprême,

dont font preuve les fils dévoués de l'Algérie, a été la motivation principale qui leur a donné la force nécessaire pour que notre pays acquière aujourd'hui, sous la conduite et le soutien de Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, toute cette immunité sécuritaire, et tout ce niveau de sérénité, de sûreté et de stabilité et ce, en dépit des moments difficiles que traverse le monde aujourd'hui, sur les plans régional et international". A l'issue, le Général d'Armée a suivi les interventions du personnel du Commandement de la Garde républicaine et écouté longuement leurs préoccupations et suggestions, en prenant soin de "valoriser les efforts assidus qu'ils déploient à tous les niveaux", avant de donner aux présents "un ensemble d'instructions et d'orientations d'ordre général", conclut le communiqué du MDN.

R.N.

CRAAG

### SECOURS TELLURIQUE DE 3,1 DEGRÉS DANS LA WILAYA DE BOUMERDÈS

Une secousse tellurique de magnitude 3,1 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à 9h18 dans la wilaya de Boumerdès, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisée à 7 km au nord-est de Boumerdès, précise la même source.

ASSURANCES :

### L'Algérie a les atouts pour être parmi les leaders dans la région MENA

Le secteur des assurances en Algérie pourrait devenir l'un des marchés leaders dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), compte tenu notamment de la diversité des acteurs du marché, souligne la revue Middle East Insurance Review. "Le secteur des assurances en Algérie possède des éléments forts qui pourraient l'aider à devenir l'un des marchés leaders au sein de la région MENA. La diversité des acteurs est un facteur dans le développement du marché, malgré des défis majeurs", indique ce mensuel international spécialisé, qui a consacré un dossier au secteur des assurances en Algérie. Cette publication a précisé, dans ce sens, que le marché présentait des signaux d'évolution positifs pour l'avenir, dont le projet de loi sur les assurances actuellement en cours de finalisation, et que le secteur, qui a clôturé l'année 2023 avec un chiffre d'affaires de 168,4 milliards de DA (+2,6%), continuera encore de croître. "L'industrie des assurances en Algérie continuera de croître, bénéficiant de la démographie du pays et de sa population jeune. Disposer d'une industrie de l'assurance active avec divers produits et structures de propriété est un autre facteur important qui

encouragerait les acteurs à innover et à développer des offres pour répondre aux besoins des clients", lit-on dans cette publication. Quant au nouveau cadre juridique régissant le secteur, il devra introduire une actualisation de la réglementation actuelle pour faire face aux derniers développements du secteur, et "posera les bases pour la création d'une autorité de régulation indépendante pour le secteur, une étape qui propulsera le secteur". Ce projet de loi "est considéré comme l'une des réformes économiques les plus importantes qui contribueront au développement économique du pays", assure la publication, citant la Pdg de Cash Assurances, Wided Belhouchet. Elle précise que l'autorité de régulation devra renforcer la gouvernance des activités d'assurance, ce qui contribuerait à créer un écosystème permettant une concurrence saine. Relevant l'importance de la branche assurances de personnes (environ 10% de parts de marché), la revue relève aussi que parmi les facteurs de soutien est le fait que les compagnies privées d'assurance vie "investissent massivement" dans le digital pour ouvrir de nouveaux marchés et atteindre des segments de clientèles sous-explo-

tés. De plus, lit-on, l'émergence des assurances takaful est un autre élément d'appui au marché et devrait augmenter sa couverture en attirant de nouveaux clients qui évitaient auparavant les assurances classiques. La bonne tenue du marché des assurances en Algérie a eu un effet d'entraînement sur l'activité de réassurance, a relevé pour sa part le Pdg de la Compagnie centrale de réassurance (CCR), Abdellah Benseidi, interviewé par la revue. "Dans le cas de l'Algérie, la croissance observée dans l'assurance directe a conduit à une demande accrue de couverture de réassurance, car les assureurs cherchent à gérer de manière plus efficace leur exposition au risque", ce qui a entraîné des changements sur le marché de la réassurance en Algérie en termes de demande, de dynamique des prix et de pratiques de souscription, en réponse aux conditions évolutives sur le marché de l'assurance directe, a-t-il fait observer. Le même responsable a également insisté sur le fait que la technologie et la numérisation transforment l'écosystème de l'assurance en permettant aux assureurs de répondre aux besoins des clients, d'améliorer l'efficacité et de stimuler l'innovation.

Avec APS

